

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.
REVÊTEMENT TOLE ÉMAILLÉE
TOLBEC
Tel.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Ancienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 14 MARS 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 76
116 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 Plus TPS
TVQ 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 1.50S Plus TPS
TVQ 1,35\$ Plus TPS
TVQ

L'ÉCONOMIE

Les filiales de Laurent Gagnon sont aussi menacées

Les problèmes de Laurent Gagnon touchent aussi les fournisseurs d'une dizaine de compagnies affiliées qui pourraient être englouties dans la débâcle. **B-1**

LES ARTS

Richard Séguin réclame une halte aux taxes



Ardent défenseur de l'implantation d'un réseau organisé de petites salles de spectacle au Québec, porte-parole des artistes pour la paix, grand chevalier des causes humanitaires,

Richard Séguin affiche maintenant son opposition aux taxes sur les spectacles. **C-1**

LE TOURISME

L'hiver fascine les touristes

Les destinations soleil ne sont pas les seules à séduire les touristes : les horizons infinis de neige et de glace du Grand Nord et du golfe Saint-Laurent attirent aussi. **D-1**

QUÉBEC

La réputation du jeune Américain n'a pas été ternie

LE SOLEIL, le Journal de Québec et trois de leurs journalistes ont été acquittés, hier, de l'accusation d'avoir révélé le nom du jeune Américain qui a tué ses parents. **A-3**

LE MONDE

Un séisme fait plus de 1000 morts en Turquie

La moitié d'une ville turque de 145 000 habitants a été détruite par un violent tremblement de terre qui a secoué hier l'est de la Turquie. **A-2**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	E-14 à E-17
Arts	C-1 à C-14
Bridge	F-24
Bonne chère	E-1 à E-4
Carrières	E-7 à E-11
Décès	E-17 à E-19
Dossiers	A-19
Économie	B-1 à B-9
Éditorial	A-18
Habitat	F-1 à F-7
Horoscope	F-26
Le monde	A-13 à A-16
Mot fleché	F-25
Où aller à Québec	C-13
Québec et l'Est	B-10 à B-12, E-5 et E-6
Tourisme	D-1 à D-7

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-11
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ensoleillé, avec quelques nuages et possibilité d'une faible chute de neige. Max. : -11, min. : -21. Demain, ciel ensoleillé, froid. Max. : -8, min. : -21. **S-16**

80 % des maisons endommagées dans l'île Enchanteresse L'embâcle sera dynamitée

Constatant leur impuissance à venir à bout par les moyens traditionnels de l'embâcle majeur qui s'est formé à l'île Enchanteresse, à Sainte-Brigitte-de-Laval, les responsables des mesures d'urgence ont décidé, hier, de procéder dans les prochains jours à son dynamitage.

LE SOLEIL

Les experts se croisent cependant les doigts et espèrent que les municipalités de Beauport et Boischatel, situées en aval, ne subiront pas les conséquences de cette décision de dernier recours.

Réunie en conférence de presse à l'hôtel de ville de Sainte-Brigitte, une brochette de délégués du monde gouvernemental, militaire et scientifique a fait savoir que pareille décision ne sera pas prise sans que tous les impacts soient minutieusement étudiés. Cette opération d'envergure, qui sera confiée aux artificiers des Forces armées canadiennes, ne sera sans doute pas déclenchée avant lundi, a-t-on avancé prudemment.

Hier matin, un entrepreneur, Valier Ouellet, a tenté de se rendre à la pointe sud de l'île afin de faire bouger l'embâcle à l'aide de sa pelle mécanique, mais a dû vite se rendre à l'évidence que ce travail mettait sa sécurité en péril.

« La seule solution qui reste pour faire décoller le bouchon est celle du dynamitage avec de fortes charges, même si elle comporte énormément de

Suite A-2, Embâcle...

Une pièce d'identité exigée des donneurs de sang

Les donneurs de sang du pays doivent désormais montrer patte blanche pour participer aux collectes de la Croix-Rouge. Ils doivent en effet présenter une pièce d'identité portant leur signature.

LE SOLEIL

Cette nouvelle mesure est imposée par la Direction fédérale des aliments et drogues qui assujettit maintenant le sang humain aux mêmes critères de sécurité que ceux relatifs à tout produit de fabrication normalisée, comme les médicaments par exemple.

Directeur médical adjoint pour la région de Québec, le Dr Michel Hébert souligne que le Canada se conforme ainsi aux politiques adoptées en ce sens par la plupart des pays industrialisés. La

Suite A-2, Sang...



- «Y'a rien qui va nous faire partir d'ici»
- Les citoyens retournent chercher leurs effets
- Château-Richer déçue de la coordination des services d'urgence

page A-3

Des citoyens de l'île Enchanteresse ont bravé l'eau glaciale, hier, pour aller récupérer quelques biens.

Clause nonobstant réclamée pour se soustraire à la Charte Le chef Mercredi se bute au refus des femmes autochtones

OTTAWA — Maintenant qu'il a obtenu un siège aux conférences constitutionnelles, le chef des Premières Nations, Ovide Mercredi, se conduit comme un vrai chef de gouvernement. Il réclame lui aussi le pouvoir de recourir à une « clause nonobstant », et se retrouve ainsi en conflit direct avec les femmes autochtones. On aurait dit hier une reprise du débat sur la société distincte...

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

La question d'une Charte des droits et libertés protégeant les individus contre toute ordre de gouvernement — fédéral, provincial et bientôt autochtone — a dominé la première journée de la Conférence parlementaire sur les Premières Nations et la Constitution. Après les discours des chefs des quatre organisations (Indiens, Inuit, Métis et autochtones vivant hors des réserves), ce sont les femmes autochtones qui ont monopolisé les débats, un peu comme elles l'avaient fait à Calgary lors de la Conférence nationale sur la réforme des institutions.

Le premier thème abordé, celui du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, n'aurait pourtant pas dû soulever beaucoup de débats puisqu'il est pratiquement acquis, ayant même fait l'objet d'une recommandation unanime du rapport Beaudoin-Dobbie. Mais, ironique retour de l'histoire, les chefs autochtones ont fait face aux mêmes appréhensions que celles soulevées par la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise. Et comme au lac Meech, ce sont les femmes qui ont mené la bataille.



Ovide Mercredi, chef de l'Assemblée des Premières Nations, écoute attentivement Rosemarie Kuptana, chef des Inuit Tapirisat du Canada, pendant son discours inaugural hier à la Conférence des Premières Nations et de la Constitution. Les femmes autochtones ne veulent pas abandonner la protection que leur accorde actuellement la Charte canadienne.

L'Assemblée des Premières Nations ne veut pas que la Charte canadienne des droits et libertés s'applique aux futurs gouvernements autochtones. Ou si, comme dans le cas du Québec après le rapatriement de 1982, ils y sont soumis malgré tout, ils veulent avoir le droit d'utiliser la clause dérogatoire.

Suite A-2, Mercredi...

Les fonctionnaires contestent la fin des stationnements subventionnés

Recours légaux, griefs et pressions sur le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson : les fonctionnaires, professionnels, cadres et juristes du gouvernement du Québec veulent dénoncer l'abolition, à partir du 1er juillet, des subventions au stationnement.

le tarif mensuel d'un stationnement intérieur pourra atteindre jusqu'à 200 \$.

Avec cette mesure pour le moins impopulaire, le Conseil du Trésor espère récupérer un peu plus de cinq millions de dollars. De l'argent qui doit être réaffecté dans une politique de transport en commun.

déboursier entre 500 et 1700 \$ de plus.

LE SOLEIL

À partir du 1er juillet, les 13 373 commis de l'État qui voudront conserver leur espace de stationnement devront

À Québec, sur la colline parlementaire, il en coûtera mensuellement 90 \$, plutôt que 47 \$, pour garer son véhicule à l'intérieur. À Montréal,

Suite A-2, Fonctionnaires...

STE-FOY LALLIER — CHAQUE SEMAINE, 25 NEUVES DE SERVICE JUSQU'À 5 H DU MATIN

NUMÉRO UN PAR VOTRE FIDÉLITÉ

ACCORD

LA VOITURE LA PLUS VENDUE EN AMÉRIQUE DU NORD

MODÈLE EXR
Cousin gonflable, moteur 140 CV, appuie-bras (côté conducteur), freins antiblocage (ABS), améliorations extérieures

Le concessionnaire le plus près de vous

Ste-Foy Lallier

2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy
sortie Jean-Talon Nord
(418) 687-2525

Violent séisme dans l'est de la Turquie

ANKARA (Reuter, AP et AFP) — Plus d'un millier de personnes, selon un bilan provisoire, ont péri dans un violent tremblement de terre hier soir dans l'est de la Turquie.

Le ministre d'État turc, Omer Barutcu, a avancé ce bilan fondé sur des informations préliminaires en provenance d'Erzincan, une ville de 145 000 habitants, capitale de la province du même nom, qui a souffert de graves dégâts, où l'on situe l'épicentre du séisme. La moitié de la ville serait détruite. Erzincan avait déjà été dévastée en 1939 par un séisme qui fit 30 000 morts.

Le bilan pourrait être plus lourd selon des estimations recueillies par de très brèves communications téléphoniques de journalistes turcs avec des habitants de la ville, préfecture d'une région de 300 000 habitants.

La ville elle-même a été privée d'électricité dès le tremblement de terre et l'électricité n'avait pu être rétablie dans la nuit rendant très

difficile la poursuite des travaux de sauvetage dans le centre-ville plongé dans le noir.

La presque totalité de la population de cette ville passait la nuit dehors par peur de nouvelles secousses, selon des témoignages téléphoniques interrompus au milieu de phrases affirmant que la terre continuait à bouger. Des incendies qui se sont déclarés dans le centre ville n'avaient pu encore être éteints en milieu de nuit, selon les mêmes témoignages partiels.

Le premier ministre turc Souleiman Demirel a parlé de « catastrophe majeure ».

Les communications de plusieurs villages de la région d'Erzincan ont été coupées par le séisme, qui a atteint 6,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter.

Produit mis au point par BioChem Pharma

Le composé antisida 3TC pourrait aussi servir à combattre l'hépatite B

MONTRÉAL — Le composé potentiellement antisida de la société BioChem Pharma, le 3TC, pourrait également être actif contre le virus de l'hépatite B, qui s'attaque au foie et cause parfois la mort.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

C'est du moins ce que soutenait hier par voie de communiqué la société pharmaceutique de Laval, autrefois mieux connue sous la raison sociale de IAF BioChem.

Lors d'un entretien téléphonique, le président Francesco Bellini précisait que c'est son partenaire Glaxo qui mène des essais précliniques (in vitro et sur des animaux) pour juger la valeur potentielle du 3TC comme traitement de l'hépatite B. Ces essais, dont l'existence

n'avait pas été communiquée publiquement, ont débuté l'an dernier lorsque Glaxo a constaté que le 3TC, testé comme composé pouvant potentiellement limiter sinon stopper la duplication du virus responsable du sida, aurait aussi des effets contre l'hépatite B.

Les premiers résultats d'essais précliniques ont été communiqués jeudi lors d'un congrès international à Vancouver sur la recherche antivirale par un chercheur de l'Université d'Alberta, le Dr David L. Tyrrell, qui mène régulièrement des études pour Glaxo.

Dans son communiqué, Bio-

Chem écrivait que l'« on rapporte que le 3TC est actif sur les primates infectés au virus humain de l'hépatite B ». Le directeur de la recherche scientifique de BioChem, Claude Vézina, précisait cependant lors d'un entretien téléphonique que les tests avaient été faits sur un seul chimpanzé. Selon les informations qu'il détenait, l'animal aurait été traité pendant un mois et le Dr Tyrrell aurait constaté qu'il était actif contre l'hépatite B. « Il n'y a pas de preuve que le 3TC guérit du virus », soulignait cependant M. Vézina. Les détails de la communication du Dr Tyrrell n'étaient pas encore disponibles hier chez BioChem.

Selon le communiqué de BioChem, des essais cliniques du 3TC comme traitement de l'hé-

patite B sur des humains sont prévus au second trimestre de cette année.

Le virus de l'hépatite B se communique de la même manière que celui du sida, soit par contact sexuel, lors d'une transfusion sanguine ou par l'échange de seringues infectées.

Au cours de la journée d'hier, le titre de BioChem Pharma a été le plus actif à la Bourse de Montréal. La nouvelle relative au 3TC a stimulé la ferveur spéculative puisque le cours des actions a grimpé de 3,88 \$ pour atteindre 34,25 \$.

Selon le Dr Bellini, les résultats des essais cliniques du 3TC sur des personnes infectées par le virus du sida devraient être dévoilés en juillet à Amsterdam par Glaxo, lors de la conférence internationale sur le sida.

Suites de la première page

Embâcle...

conséquences », estime Bernard Michel, du département de génie civil de l'université Laval, en pensant à de possibles dommages aux demeures situées à proximité, à la sécurité des équipes de travail et aux poissons qui risquent d'être tués par l'onde de choc.

Mais c'est surtout la formation éventuelle d'embâcles plus en aval, à Beauport et à Boischatel qui préoccupe les spécialistes. Aux yeux du maire Gabriel Lalonde, « envoyer le problème chez le voisin » ne représente guère une solution adéquate, d'autant plus que ces deux municipalités subissent également, depuis quelques jours, les sautes d'humeur de la rivière Montmorency.

L'embâcle, qui s'est formé tôt jeudi matin, s'étend sur environ un kilomètre, dans le chenal est de l'île Enchanteresse et sur 500 m en amont. Le faible débit de la rivière Montmorency représente un obstacle de taille. En cas de dynamitage, rien ne permet de croire que les glaces seraient entraînées plus loin par le courant et que l'eau se retirerait de l'île Enchanteresse. D'autant plus qu'en plusieurs endroits, ces glaces sont littéralement collées au lit de la rivière.

Même s'il est trop tôt pour évaluer l'ampleur des dommages, le porte-parole de la Protection civile, M. Normand Henri, a demandé à la municipalité de Sainte-Brigitte de lui communiquer toutes les dépenses reliées à l'évacuation de la cinquantaine d'insulaires (frais d'hébergement, repas, etc.).

Les chiffres risquent fort de faire écarquiller les yeux lorsque l'eau se sera retirée et que les citoyens découvriront les dommages à leur résidence. À la suite d'un survol de l'île en hélicoptère, le maire Lalonde a évalué à 80 % le nombre de maisons touchées à des degrés divers par l'eau et les glaces, ce qui représenterait environ 70 habitations.

Même si le niveau de l'eau avait légèrement diminué en fin d'après-midi, hier, le maire Lalonde a fait savoir qu'il était prématuré d'écarter toute tentative de dynamitage, d'autant plus que la situation demeurerait désastreuse en plusieurs autres endroits de l'île.

Par ailleurs, le député de Montmorency, M. Jean Filion, qui n'a pas caché son indignation devant la lenteur de l'intervention des équipes d'urgence gouvernementales, a fait savoir « qu'il y a manifestement des améliorations à apporter » à l'avenir. Le *post mortem* de l'opération devrait permettre de mettre en lumière ces lacunes.

Pour M. Normand Henri, de la Direction régionale de la sécurité civile, « ces blâmes sont injustifiés », précisant que son organisme ne possède aucune équipe d'urgence, mais est plutôt mandaté pour conseiller les municipalités dans leurs interventions et coordonner le travail sur le terrain.

Mercredi...

Ovide Mercredi a précisé qu'un projet de Charte autochtone est déjà en cours de rédaction.

Les femmes autochtones ne veulent pas abandonner la protection que leur accorde actuellement la Charte canadienne. Les traditions et coutumes de certains groupes aborigènes ne leur donnent pas forcément les mêmes droits qu'aux Blancs. Elles ont en particulier rappelé que les chefs de bandes expulsaient les femmes autochtones qui se mariaient avec un Blanc, alors que l'Indien se mariant avec une Blanche ne perdait pas ses droits.

Ce n'est qu'en 1985, avec la loi C-31 et après une âpre bataille contre les chefs autochtones, que cette forme de discrimination a pu être abolie. « Tant que nous ne savons pas ce que signifie le 'droit inhérent à l'autonomie gouvernementale', nous ne voulons pas prendre le risque de revivre cette bataille de la loi C-31 », a dit Hélène Rouleau, présidente des Femmes autochtones du Québec.

Toutefois, les leaders autochtones vont proposer à la prochaine conférence constitutionnelle que tout gouvernement au Canada qui a recours à la clause dérogatoire se soumette aux normes internationales, la Commission des droits de la personne de l'ONU assurant l'arbitrage. « Il n'y a pas un gouvernement provincial qui va s'imposer une telle contrainte », de prédire Jean-Yves Assiniwi, du Conseil national des autochtones.

Ce rassemblement de plus de 200 personnes, dont beaucoup de représentants autochtones, a ébranlé le leadership d'Ovide Mercredi et mis en évidence les dissensions qui existent entre les divers groupes autochtones. En fait, le chef des Premières Nations a lui-même diminué l'importance de cette conférence parlementaire pourtant exigée par les organisations autochtones. Après plusieurs affrontements avec le ministre Joe Clark, à Toronto et Vancouver en février, la conférence a enfin été convoquée ce week-end pour permettre aux représentants des peuples aborigènes de faire connaître leurs revendications.

« Après ce qui est arrivé à la réunion du 12 mars, où il obtenait, de même que les représentants des trois autres organisations une place à la table des négociations, cette Conférence est moins importante et constituera surtout un exercice d'éducation de l'opinion publique canadienne », a déclaré Ovide Mercredi.

De toute évidence, les chefs autochtones ont hâte, comme les autres chefs de gouvernement, de s'enfermer à huis clos et de passer aux négociations. Les déclarations spontanées de certains autochtones, comme celles des femmes hier, leur compliquent le travail. Cela laisse présager bien des difficultés dans les négociations futures puisque, comme l'a souligné l'ancien premier ministre Alan Blakeney, de la Saskatchewan, aucun chef autochtone ne peut prétendre parler au nom des siens à moins qu'il ne retourne leur soumettre ce qu'il a négocié.

Fonctionnaires...

En décidant, le 25 février dernier, que le glas des stationnements subventionnés sonnerait le jour de la Fête du Canada, le Conseil du Trésor a également demandé aux responsables ministériels d'orga-

nismes et d'établissements des secteurs public, parapublic et péripublic de « considérer l'application » de la mesure imposée aux fonctionnaires.

Une demande similaire a été faite au Bureau de l'Assemblée nationale ainsi qu'au lieutenant-gouverneur en ce qui a trait aux subventions accordées aux membres du personnel des cabinets politiques des élus et du représentant du gouvernement canadien à Québec.

Notons que la contribution financière pour le stationnement est également supprimée pour les membres de la Sûreté du Québec.

À l'heure actuelle :

- 13 % des employés de catégorie fonctionnaires et ouvriers détiennent 40 % des espaces de stationnement subventionnés ;
- 25 % des employés professionnels se partagent 30 % des espaces ;
- 40 % des cadres détiennent 15 % des stationnements subventionnés par l'État.

Le dernier 15 % des espaces de stationnement subventionnés revient aux employés « politiques » du gouvernement.

La fin des subventions accordées pour le stationnement mécontente tous les groupes d'employés du gouvernement.

« Un abus d'autorité », dénonce M. Jean Laporte, du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. « Le Conseil du Trésor nous place devant un fait accompli », ajoute pour sa part Me Marc Bergeron, de l'Association des juristes de l'État.

« Une violation des dispositions de la convention collective », déplore le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), M. Daniel Giroux.

« L'employeur ne peut restreindre la portée des dispositions de notre convention collective sans l'avoir au préalable négociée avec le syndicat. Les dispositions du contrat de travail doivent continuer de s'appliquer tant qu'une nouvelle convention collective n'aura pas été signée », explique M. Giroux en affirmant que des recours légaux sont présentement à l'étude pour tenter de bloquer la décision du Conseil du Trésor.

Il invite ses membres qui verront leur tarif de stationnement augmenter après le 1er juillet à déposer un grief individuel ou collectif pour permettre au syndicat de porter en arbitrage des causes types.

Sang...

Croix-Rouge est maintenant considérée comme un manufacturier de produits biologiques.

Bien qu'il s'agisse de cas rarissimes et qu'il ne soit pas en mesure

d'apporter une explication précise sur les mobiles d'un tel comportement, le Dr Hébert a signalé au SOLEIL qu'il est arrivé que des donneurs aient soumis de fausses pièces d'identité.

Or, si un don est infecté par un virus, il est impérieux d'inviter le donneur à communiquer avec son médecin.

Un espace est prévu sur les nouvelles cartes de donneurs pour la signature du titulaire et un bandeau autocollant sera apposé sur les cartes déjà en circulation.

Selon la même source, ces nouvelles exigences, là où elles sont déjà en vigueur, n'ont guère eu d'effet sur la participation aux diverses collectes de sang.

Avant la mise en place de divers moyens pour neutraliser la plupart des agents pathogènes que les dons peuvent contenir, comme les virus responsables du sida ou de l'hépatite, des centaines de personnes avaient été infectées par cette voie, en particulier des hémophiles et des patients transfusés au moment d'une chirurgie.

Le Dr Hébert prévient qu'il ne sera sans doute jamais possible d'en arriver à un facteur de sécurité de 100 pour 100. Néanmoins, avec des dons annuels à la grandeur du pays de 1,2 million qui permettent la fabrication de trois millions de produits dérivés — plasma, plaquettes et globules rouges — ce spécialiste de l'hématologie estime que les risques de contamination par transfusions ou autres sont aujourd'hui infimes.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 13-03-92

5-1-9

2-7-9-3

INTER-PLUS

064860 gagne 250 000 \$

64860 gagnent 2500 \$

4860 gagnent 250 \$

860 gagnent 25 \$

60 gagnent 10 \$

numeros mobiles

96987 gagnent 1000 \$

9113 gagnent 100 \$

894 gagnent 25 \$

MINI-LOTO

985403 gagnent 50 000 \$

85403 gagnent 5000 \$

5403 gagnent 250 \$

403 gagnent 25 \$

03 gagnent 5 \$

98540 gagnent 1000 \$

9854 gagnent 100 \$

985 gagnent 10 \$

PROVINCIAL

1778421 gagne 500 000 \$

778421 gagnent 5000 \$

78421 gagnent 500 \$

8421 gagnent 100 \$

421 gagnent 25 \$

21 gagnent 5 \$



Nous vendons le Mont-Sainte-Anne!

C'est vrai, notre premier argument de vente c'est la qualité de notre site! Pour vivre chaque jour en vacances, nous vous offrons des

habitations sans pareilles dans un environnement exceptionnel où se marient calme, nature et activités récréatives.

VAL DES NEIGES - PHASE IV



10 DÉJÀ VENDUS

LE SOMMET

- La plus prestigieuse phase du Domaine.
- Condominiums regroupés et construits au pied du Mont-Sainte-Anne, adjacents au parcours de golf.
- Livrés clé en main, entièrement meublés et équipés, avec le terrain aménagé.

ACCÈS GRATUIT AU RESEAU INTERNATIONAL D'ÉCHANGES VACANCES INTERVAL

A PARTIR DE 195 000\$

Venez visiter!

À Val des Neiges vous profitez:

- d'un accès privilégié à tous les équipements sportifs intégrés;
- d'une qualité de vie unique axée sur les loisirs;
- de la proximité des nombreux services offerts par la Ville de Beauport et le Mont-Sainte-Anne;
- d'un faible taux de taxation, et plus encore...

DOMAINE VAL DES NEIGES

203, rue Val des Neiges
Mont-Sainte-Anne, Beauport (Québec)
G0A 1E0

418-827-5721
1-800-463-2625

VAL DES NEIGES - PHASE V



6 DÉJÀ VENDUS

HABITAT VAL DES NEIGES

- Unifamiliales de qualité, détachées et jumelées, toutes à prix modérés.
- Livrées avec le terrain totalement aménagé.
- Architecture moderne et construction soignée.

COMPTANT EXIGIBLE: 5% SEULEMENT

A PARTIR DE 105 000\$

LA TROIS

LE SOLEIL

Publication du nom d'un jeune contrevenant: LE SOLEIL est acquitté

LE SOLEIL, le Journal de Québec et trois de leurs journalistes ont tous été acquittés, hier, d'accusations criminelles portées contre eux par le procureur général, en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants.

LE SOLEIL

Les plaintes contre les journalistes Roch Desgagnés, du SOLEIL, Nathalie Roy et Michel Dufour, du Journal de Québec, avaient été portées à la suite d'informations publiées lors de l'arrestation, en octobre 1990, d'un jeune Américain de 16 ans. Auteur d'un délit de fuite dans la Vieille Capitale, l'adolescent avait auparavant abattu ses parents, dans la région de Chicago.

Après avoir vérifié que son identité était publique à cet endroit, les deux médias avaient décidé de la publier eux aussi. Or, la loi canadienne sur les jeunes contrevenants interdit de publier l'identité d'un adolescent impliqué dans une infraction commise au pays. L'adolescent devait être extradé un mois plus tard et c'est à ce moment qu'en dépit d'un avertissement formel du juge en chambre de la jeunesse, le journaliste Michel Dufour a de nouveau intégré le nom de l'adolescent à son article.

Dans ses trois jugements, le juge Mark Dubé conclut qu'il n'y a aucune preuve de la poursuite contre les deux médias. En ce qui concerne les journalistes, il en vient à la conclusion que leurs articles ne pouvaient nuire ni à la réputation ni à la réhabilitation du jeune Américain.

Le but de l'interdiction de la publication du nom de l'adolescent, note le juge, est la stigmatisation ou le risque d'étiquette qu'on pourrait lui donner si la communauté venait à connaître sa situation. Dans le cas du jeune Américain, il n'avait évidemment ni domicile ni résidence au Canada et il n'est aucunement prévisible ni probable qu'il puisse un jour devenir citoyen québécois ni canadien.

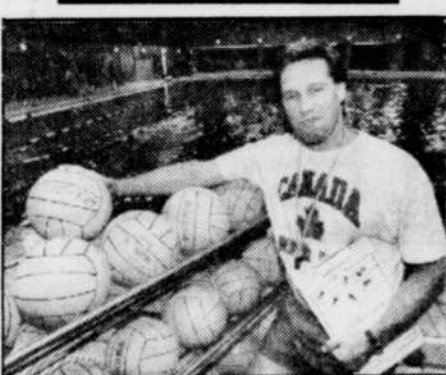
Réactions

À la sortie de la salle d'audience, le rédacteur en chef du Journal de Québec, M. Serge Côté, qui a été présent durant tout le procès, s'est dit heureux de l'issue de la cause qu'il considérait importante.

Par ailleurs, le dirigeant du journal a dit s'interroger énormément sur le fait qu'encore une fois, les médias écrits servent de boucs émissaires. « Il y en a qui ont fait pire que nous, a dit M. Côté, et ils n'ont jamais été cités ! »

Le procureur n'a pu dire s'il en appellera du jugement, la question devant être étudiée au cours des prochains jours.

DEMAIN DANS LE SOLEIL



L'homme-orchestre du water-polo

Serge Turcotte (photo) boulingue dans le milieu du water-polo depuis 20 ans. Il a tout fait... et tout vu. Au fil des ans, il est devenu une sorte d'homme-orchestre, vers qui on se tourne à la moindre occasion, raconte Yves Poulin. À lire dans les pages centrales du TABLOID SPORT.

Mesures pour éviter un déficit à Québec 2002

Si les Jeux olympiques d'hiver sont présentés à Québec, des systèmes de contrôle seront mis en place pour éviter un déficit, assure le président de Québec 2002, M. René Paquet, dans une entrevue accordée à Guy Dubé.

Un couple refuse de quitter sa maison de l'île Enchanteresse «Y'a rien qui va nous faire partir d'ici»



Ci-haut, les Lachance, en compagnie d'amis; ci-contre, M. André Vallée, qui a eu besoin d'aide pour évacuer sa maison en raison de son poids.

Jacqueline et Robert Lachance n'ont pas l'intention de quitter leur île et ne se sentent nullement en danger dans leur demeure, située en bordure de la rivière Montmorency. « Y'a rien qui va nous faire partir d'ici », lancent-ils avec conviction.

LE SOLEIL

Dès que le niveau d'eau s'est mis à monter, jeudi matin, M. Lachance, 65 ans, s'est retourné les manches et a construit un barrage improvisé avec de la neige afin d'éviter l'inondation de son sous-sol. « J'ai pas peur du tout. J'ai déjà connu trois inondations et ça ne m'a jamais effrayé », lance-t-il aux quelques journalistes qui venaient d'atteindre l'île en franchissant un pont de glace.

Nullement impressionnés par l'effervescence régnant de l'autre côté de la rive, les Lachance sont demeurés bien au chaud grâce à leur poêle à bois et ont passé la nuit à jouer aux cartes. À part l'inconvénient causé par le manque d'eau potable, le couple semblait être capable de tenir le coup encore un bout de temps.

Pour Mme Lachance, qui habite l'île depuis 30 ans, il est hors de question d'être évacuée par la voie des airs. Déjà victime de cinq infarctes, elle se dit incapable de supporter pareille expérience. « Mon cœur ne le prendrait pas. »

Des palpitations

L'expérience ne s'est par contre pas révélée trop traumatisante pour André Vallée, âgé d'une cinquantaine d'années, qui a été rescapé par une équipe de secouristes des Forces armées canadiennes, hier, en début d'après-midi.

Éprouvant beaucoup de difficultés à se déplacer en raison de son poids pour le moins peu conventionnel — environ 140 kilos — M. Vallée a pris place dans la nacelle de l'hélicoptère. On avait pris soin auparavant de venir déposer son fauteuil roulant sur le pont de l'île.

« Je n'ai pas eu peur mais ça donne des palpitations. Surtout que le vent était très froid même si j'étais protégé par plusieurs couvertures », a avoué M. Vallée, qui a déjà été éprouvé par des problèmes cardiaques par le passé. Le quinquagénaire a pris la direction d'un hôtel, en compagnie de son épouse, en attendant de pouvoir réintégrer sa demeure de la rue des Pins.

La poignée d'insulaires qui refusent mordicus de quitter leur île pourront y demeurer, a fait savoir la Sûreté du Québec. « On peut quand même pas les sortir de force », soutient l'agent Réal Ouellet.

Les citoyens ont pu retourner chercher des effets personnels

Accompagnés de membres des Forces armées canadiennes, quelques habitants de l'île Enchanteresse ont reçu la permission de se rendre à leur demeure afin de récupérer quelques effets personnels. De plus, Hydro-Québec rebranchera certaines résidences jugées sécuritaires afin de calmer l'anxiété de quelques propriétaires inquiets de voir les dommages alourdis par le gel de la tuyauterie.

LE SOLEIL

Des chenillettes de la base de Valcartier sont arrivées à Sainte-Brigitte en fin de journée, hier, et les citoyens désireux d'aller dans l'île ont pu monter à bord, à condition de revenir tout de suite après par le même moyen de transport.

Chassés de leur foyer par la montée soudaine des eaux de la rivière Montmorency, plusieurs citoyens n'avaient pu résister, plus tôt en journée, à la tentation de se rendre, à leurs risques et périls, en marchant sur les glaces, constater les travaux de réfection monumentaux qui les attendent. Raymond Daigle, de la rue des Érables, est l'un de ceux-là.

« J'ai eu au moins un pied et demi d'eau dans ma maison. Mon ameublement de salon neuf flottait là-dedans. Une partie de ma piscine a été arrachée. Mon automobile a même été soulevée par les glaces. Au total, j'évalue mes dommages entre 15 000 et 20 000 \$ ». Et il ne faudrait pas compter sur les assurances pour récupérer un peu d'argent à la suite de cet *Act of God*, déplore-t-il.

« Toute la laine minérale mouillée, il faut que tu l'ôtes. Ça va coûter un bras », ajoute Henri Talbot, qui n'avait pas le cœur à rire. Au nom des citoyens de l'île, il réclamait même la permission de monter à bord d'un hélicoptère gouvernemental afin d'aller constater si l'inondation n'était pas imputable à la rupture d'un barrage, à une quinzaine de kilomètres plus en amont. « Si c'est ça qui est arrivé, le gouvernement va être responsable », clamait-il haut et fort.

Devant l'insouciance des insulaires obstinés à transporter vivres, génératrices et autres objets d'utilité pour un

pont de glace où un câble avait été tendu entre les deux rives, la municipalité a demandé à la Sûreté du Québec de renforcer la sécurité. La quinzaine d'agents demandés en renfort ont donc mis fin à ce va-et-vient et l'accès à l'île a été interdit en fin d'avant-midi.

Dragages refusés

Ils étaient encore nombreux, hier, les citoyens de l'île et de Sainte-Brigitte-de-Laval à faire le pied de grue devant le pont de l'île et s'apprêter à l'ampleur des dommages. Ce spectacle désolant aurait pu être évité, soutenait-on, si le ministère de l'Environnement avait creusé le lit de la rivière comme l'avait demandé à plusieurs reprises la municipalité.

« Il aurait fallu qu'il drague la pointe sud de l'île. Et regardez-moi ça, des arbres qui poussent presque dans le milieu de la rivière, c'est pas normal... », déplore M. Daigle.

Interrogé par LE SOLEIL, le maire Gabriel Lalonde a confirmé que lui et ses prédécesseurs à l'hôtel de ville de Sainte-Brigitte avaient effectivement demandé plusieurs fois au gouvernement, depuis six ans, de draguer le lit de la rivière Montmorency, à la hauteur de l'île Enchanteresse. Demandes d'autant plus pertinentes que la dernière opération du genre, en 1979, avait réglé une foule de problèmes.

« Nous n'avons obtenu aucune raison pouvant expliquer ce refus, indique M. Lalonde. Nous allons refaire une demande et cette fois, avec ce qui vient d'arriver, je crois bien obtenir une oreille plus attentive. »

Le maire Lalonde a par ailleurs fait savoir par communiqué hier soir qu'il a demandé une aide financière extraordinaire au ministre de la Sécurité publique Claude Ryan pour répondre aux besoins immédiats des sinistrés, réparer les dégâts qui se chiffrent déjà en millions de dollars et financer les opérations de secours.

Pour sa part, le député Jean Filion a fait savoir qu'il avait contacté le ministre Ryan afin de permettre que l'indemnisation des victimes de l'inondation fasse partie d'un prochain décret à l'Assemblée nationale. Le contentieux du ministère étudie également la possibilité que le secteur puisse bénéficier d'un traitement spécial, à défaut d'être désigné zone sinistrée.

Château-Richer dénonce la mauvaise coordination des services d'urgence

Aux prises avec de graves problèmes d'embâcles qui menacent d'un instant à l'autre d'endommager plusieurs résidences dans la municipalité, les élus et citoyens de Château-Richer ont vertement dénoncé hier « le manque de coordination » des services d'urgence gouvernementaux.

LE SOLEIL

C'est ainsi qu'à la suite d'une première alerte donnée mercredi matin, il a fallu attendre quatre heures avant d'obtenir l'intervention d'un employé du ministère de l'Environnement, a souligné la conseillère responsable du dossier, Mme Suzanne Boivin, au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec le maire Léo Laplante et le député péquiste de la circonscription de Montmorency, M. Jean Filion.

La coordination au niveau des instances décisionnelles de la Sécurité publique, de l'Environnement et des Transports est de toute évidence très déficiente. « Nous demandons au premier ministre Robert Bourassa de regarder un peu comment travaillent ses fonctionnaires », a renchéri le maire Laplante, dont la municipalité compte une douzaine de rivières et ruisseaux, tous susceptibles un jour ou l'autre de sortir de leur lit.

Au cours d'une séance spéciale tenue jeudi soir, le conseil municipal a par ailleurs demandé au gouvernement du Québec de décréter Château-Richer zone sinistrée afin de dédommager les sinistrés des deux derniers jours et ceux qui vont peut-être l'être très prochainement.

Une quinzaine de maisons ont en effet été inondées depuis mercredi et une vingtaine d'autres sont menacées, à la suite de la montée subite des eaux des rivières Lemoine dite Valain, Saut-à-lapuce et aux Chiens. La rivière Cazeau se fait elle aussi menaçante. Par contre, la rivière Petit-Pré pourrait retrouver prochainement son cours normal si les agents de la protection civile obtiennent la permission de faire sauter un petit pont en bois qui l'étrangle près du boulevard Sainte-Anne.

La municipalité, qui s'est vu refuser en 1981 le droit d'entretenir le fond des cours d'eau pour en extraire les débris susceptibles de faciliter la formation d'embâcles et s'est même vu imposer une amende de 35 000 \$ pour des travaux du genre effectués à la rivière aux Chiens, a été autorisée à faire intervenir des pelles mécaniques pour casser les glaces. Mais, selon Mme Boivin, « cette politique de permis temporaires pour des travaux limités ne suffit pas ».

M. Filion, qui a vainement demandé ces derniers mois au ministère de l'Environnement de financer les études techniques qu'il exige pour régler les problèmes d'embâcles à Château-Richer, a dit constater le même manque de coordination à Sainte-Brigitte-de-Laval, où les résidents de l'île Enchanteresse viennent d'être chassés de leurs demeures par les crues de la rivière Montmorency.

Pour certains citoyens qui ont assisté à la conférence de presse d'hier, il revient cependant au conseil municipal de prendre le leadership dans ce dossier. « Il ne faut pas attendre les spécialistes des différents ministères. Si on ne fait rien maintenant, on va vivre la même situation qu'en 1978 », a averti l'un d'eux.

GEO
METRO 1992, berline 4 cylindres
***19995\$** taxes, transport, préparation
par mois **Rabais GM**
TOUT INCLUS

NOUVEAU EN EXCLUSIVITÉ
"moins cher" qu'une location, aucun comptant exigé
FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.
Prêt-rachat Royal
Nous vous garantissons un prix pour votre voiture au bout de 3, 4 ou 5 ans, dès aujourd'hui.
PROGRAMME GENERAL MOTORS 1992 POUR LES DIPLOMÉS - REMISE DE 750 \$ ADDITIONNEL SI ADMISSIBLE

GEO
METRO 1992, 3 portes
***16995\$** taxes, transport, préparation
par mois **Rabais GM**
TOUT INCLUS

GEO
METRO 1992, 3 portes
***16995\$** taxes, transport, préparation
par mois **Rabais GM**
TOUT INCLUS

LA POLITIQUE

Malgré l'association avec les provinces et les autochtones Ottawa garde la même marge de manoeuvre, dit Joe Clark

OTTAWA (PC) — La décision prise jeudi par Ottawa de s'associer aux provinces et aux groupes autochtones pour concocter une offre constitutionnelle formelle d'ici la fin mai n'élimine pas la marge de manoeuvre du fédéral dans ce dossier, a soutenu hier le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark.

« Nous avons au moins la même marge de manoeuvre qu'avant », a-t-il confié aux journalistes.

À son avis, le fait que les futures offres constitutionnelles fédérales soient reportées à la fin mai, pour permettre aux provinces et aux autochtones de participer à leur élaboration, accroît les chances de succès de l'opération.

« En élargissant la participation au processus, que ce soit en impliquant les gens, les trois partis fédéraux, et maintenant neuf provinces, les territoires et les groupes autochtones, nous en avons augmenté la légitimité », a-

t-il soutenu. M. Clark a toutefois reconnu que le processus serait difficile.

Mais ce n'est pas ce que croit le Bloc québécois. De l'avis du député Jean Lapierre, Ottawa a perdu le contrôle de l'échéancier constitutionnel en se liant aux provinces et aux autochtones.

« En réalité, le fédéral s'est fait déculotter. Joe Clark a perdu complètement le contrôle de l'échéancier », a-t-il soutenu en conférence de presse. Selon lui, le fédéral a choisi un processus voué à l'échec.

M. Clark rejette ce point de vue pessimiste mais ne fait pas preuve d'un surcroît d'enthousiasme.

« Peut-on y parvenir d'ici à la fin mai? Je crois que nous avons des chances raisonnables d'y parvenir. Le processus choisi nous donne la possibilité de donner à notre position future une base plus large et plus légitime », a-t-il souligné.

Comment compte-t-il surmonter l'absence du Québec aux pourparlers? En poursuivant ses contacts bilatéraux avec le gouvernement québécois, a-t-il ajouté, tout en invitant l'Ontario en particulier à faire de même.

« Il est clair que les autres provinces encouragent la participation du Québec, et la plupart des premiers ministres et des ministres présents jeudi ont montré une compréhension et même une sympathie pour la situation du gouvernement du Québec », a indiqué M. Clark.

M. Lapierre était nettement plus sévère à ce chapitre. Selon lui, les provinces sont restées sur leurs positions. En entrevue, il a précisé que celles qui étaient plus ouvertes à l'endroit du Québec, comme le Nouveau-Brunswick, le demeuraient.

Mais le problème, a-t-il relevé, c'est que les provinces opposées à tout partage asymétrique des pouvoirs et à un statut particulier n'ont pas bougé d'un iota.

« Je ne pense pas que la présence du Québec aurait aidé. Ça fait 15 ans que c'est le même vocabulaire, les mêmes sentiments gé-



Joe CLARK

néreux, mais en bout de piste, on n'est pas plus avancé. Chacun est arrivé avec sa liste d'épicerie et a blâmé la chaise vide », a-t-il lancé.

Il craint qu'on exerce des pressions pour que le Québec retourne à la table de négociations et modifie les échéances prévues dans la loi 150.

M. Lapierre n'a pu s'empêcher d'ironiser sur ce que pourrait dire M. Bourassa d'une négociation à 17 alors qu'il rejette, après l'échec de l'accord du lac Meech, toute négociation à 11.

« Je sais que M. Bourassa ne succombera pas aux supplications de la sirène de Terre-Neuve », a-t-il dit. Mais le député bloquiste a quand même senti le besoin de lancer un appel pressant au premier ministre québécois.

« Je demande à M. Bourassa de ne pas broncher, de tenir ferme, de maintenir les échéances de la loi 150 et surtout de ne pas entrer dans le panier de crabes dans lequel on l'a invité », a ajouté M. Lapierre.

Le processus adopté comporte des réunions à trois niveaux, c'est-à-dire entre fonctionnaires, ministres et peut-être même premiers ministres.

La rédaction du rapport sur la souveraineté se déroulera à huis clos

La commission de l'Assemblée nationale chargée d'étudier les questions relatives à la souveraineté entreprendra, dans quelques semaines, la rédaction de son rapport. Mais il est d'ores et déjà établi que cette partie de ses travaux se déroulera derrière des portes closes.

LE SOLEIL

Même le Parti québécois, qui avait maintes fois déploré le huis clos qui a entouré la préparation du rapport de la Commission Bélanger-Campeau, est maintenant disposé à placer ces travaux sous le sceau du secret.

Le critique péquiste en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, admet que la politique du huis clos « comporte certains inconvénients », mais il estime que « ce serait pire en public ». Celui-ci craint notamment que des séances publiques « n'obligent les partis à se camper dans des positions très tranchées ».

La commission doit se pencher, le 25 mars, sur le plan de travail de ces séances de rédaction du rapport. Les 11 députés libéraux, six péquistes (dont deux sans droit de vote) et le représentant du Parti égalité tenteront alors de s'entendre sur la procédure qui sera utilisée pour rédiger le rapport qu'ils doivent déposer à l'Assemblée nationale.

Les difficiles consensus

Il n'y a pas que sur la question du huis clos que cette partie des travaux de la commission rappelle l'expérience de la Commission Bélanger-Campeau. Là aussi, il serait illusoire de songer à un rapport unanime.

Sept mois de séances publiques ont fait ressortir clairement, si besoin était, les multiples divergences d'opinion des députés libéraux et péquistes siégeant sur la commission. Jacques Brassard estime pourtant qu'il n'est « pas far-

felu de prétendre qu'il y aura des divergences, mais aussi des consensus ».

« On n'a pas encore décidé comment on va fonctionner », souligne le « coordonnateur » de la députation libérale aux deux commissions créées par la loi 150, Cosmo Maciocia. Celui-ci tient cependant à ce que ce soit « le rapport de la commission » et non celui du secrétariat, pour bien indiquer que les députés veulent avoir leur mot à dire sur le texte final du rapport.

Article par article

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, il semble que les députés pourraient aborder article par article les multiples facettes de l'accession du Québec à la souveraineté. Le secrétariat de la commission, qui a déjà réalisé un certain nombre de travaux sur chacun des aspects de la souveraineté, pourrait alors fournir aux députés des documents de base pour amorcer la discussion.

Une telle façon de procéder permettrait notamment de dégager des consensus sur un certain nombre de sujets où péquistes et libéraux peuvent se retrouver sur la même longueur d'onde, comme par exemple la question de l'intégrité territoriale ou le rôle d'un Québec indépendant sur la scène internationale.

Sur plusieurs autres aspects, libéraux, péquistes et représentants du Parti égalité vont de toute évidence avoir recours aux formules mises au point par la Commission Bélanger-Campeau, notamment les addenda nombreux, pour marquer leurs dissidences.

Rémillard refuse de commenter

MONTREAL (PC) — Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, a refusé hier de commenter la décision fédérale de retarder d'un mois le dépôt des offres constitutionnelles au Québec. « Je ne ferai pas de commentaires parce que je n'ai pas encore rencontré les observateurs, les civilistes qui étaient là », a indiqué le ministre qui était interrogé sur l'impact que pourrait avoir la décision fédérale sur l'échéancier québécois. Le Québec était représenté à ces discussions par deux observateurs, Diane Wilhelmy et André Tremblay, hauts fonctionnaires experts en constitution. « Je vais les rencontrer cet après-midi, on va en discuter, on verra un peu plus tard », s'est contenté de dire le ministre.

INSCRIPTION SESSION AUTOMNE 92

TECHNIQUES DE BUREAU

- Diplôme d'études collégiales (3 ans)
- Certificat d'études collégiales (1 1/2 an)

Tous nos étudiants sont admissibles au régime des prêts et bourses.

Service d'aide au placement pour tous.

Formation intensive d'un an également disponible.

Programme reconnu par Emploi et Immigration Canada et admissible aux prestations d'assurance-chômage.

B
COLLÈGE
BART

ENSEIGNEMENT
PRIVÉ



751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

Inscrivez-vous dès maintenant!
522-3906
DÉBUT: 26 AOÛT 92

GE CENTRES de DÉTAIL

La ressource par excellence en matière d'équipement, d'ameublement et de matériel de bureau

POSTE DE TRAVAIL 598⁰⁰\$

- Plateau genre granite, côtés noirs
- Avec étagère, crédence, retour et plateau en « D »
- Assemblage facile

VALEUR INCROYABLE! 598 \$

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!

CLASSEURS LATÉRAUX 238⁰⁰\$

- 36" L
- Noir, beige et gris
- Serrure et barres de suspension incluses

4 tiroirs: 418,00\$

3 tiroirs: 328,00\$

2 tiroirs: 238,00\$

BUREAU DOUBLE D'ORDINATEUR 128⁰⁰\$

- 24" X 48"
- Clavier double
- Facile à assembler
- Blanc ou gris

Reg. 249,00\$

GRATUIT

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Recevez ce téléphone BC985A de NOKIA lors de tout achat global de 1000,00\$ et plus dans l'un de nos magasins.

Venez dans un de nos centres et profitez de cette offre avantageuse.

Technophone de NOKIA BC 985 A

Offre valide jusqu'au 30 avril 1992

Doit être activé par OE à l'achat

Voir conditions de l'offre en bas de page

Agent agréé

CANTEL

Agent agréé

248⁰⁰\$

FAUTEUIL D'ORDINATEUR EXCLUSIF À OE

- Dossier haut
- Siège inclinable et dossier à blocage d'inclinaison
- Tissu gris ou noir
- Excellent pour votre dos

Reg. 379,00\$

TÉLÉPHONE SANS FIL 149⁹⁵\$

- Son « Clarity Plus »
- Pile longue durée 7 jours
- Sélection de 2 canaux sur le combiné
- Système de sécurité numérique

Reg. 169,95\$

Canon 698⁰⁰\$

- Communication auto. téléc./tel.
- Raccord pour répondeur
- Coupe papier-automatique

Reg. 995,00\$

PROMOTION - TÉLÉPHONE CELLULAIRE GRATUIT - CONDITIONS

Pour client effectuant auprès d'OE un achat de plus de 1 000 \$ (Exclusion faite des taxes et de la marchandise en solde)

Le téléphone BC 985 A de NOKIA est doté de fonctions de réponse automatique et de composition abrégée ainsi que d'une garantie d'un an (pièces et main d'oeuvre)

Le client s'engage à payer les frais de branchement exigés par CANTEL (60 \$) et à souscrire à un forfait mensuel de 30 minutes de communication cellulaire auprès de CANTEL et ce, durant au moins six mois. Il paiera également toute taxe applicable, tout permis, tout temps d'attente mensuel, tous frais reliés au tarif et autres normalement exigés par CANTEL ou selon la loi.

Le client accepte qu'on lui émette une facturation rétroactive de 300 \$ s'il met fin à son abonnement moins de six mois après le branchement.

L'offre est soumise à une enquête de crédit de routine, par CANTEL avant le branchement.

OE se réserve le droit d'annuler la présente offre en tout temps.

VEZ DES AUJOURD'HUI RENCONTRER LE PERSONNEL COMPÉTENT DE L'UN OU L'AUTRE DE NOS CENTRES.

AVANT D'ACHETER QUI QUE CE SOIT, PASSEZ DANS UN CENTRE OE AFIN DE DÉCOUVRIR TOUT CE QUE NOUS AVONS À OFFRI

Copieurs et télécopieurs remis à neuf (si disponibles)

Ameublement d'occasion

Locations d'ameublement

Programmes crédit-ball

Produits pour la petite entreprise



Durée et quantités limitées

QUÉBEC: 2150, BOUL. CHAREST OUEST
STE-FOY G1N 2G3
TÉL: 683-0303
FAX: 687-3925

LUNDI-VENDREDI: 8H À 17H
SAMEDI: 10H À 16H

GE

UN CHOIX NATUREL EN AFFAIRES

Vente possible de la créance Grand-Fonds: les Malenfant n'ont toujours pas payé leurs taxes

RIVIÈRE-MALBAIE — La famille Malenfant n'avait pas donné suite, hier en fin d'après-midi, à l'avis de 60 jours pour non-paiement des taxes émis par la municipalité de Rivière-Malbaie pour le Mont Grand-Fonds. Le montant réclamé de 30 983 \$ pour 1991 n'a pas été versé, ce qui permet maintenant au conseil municipal d'entreprendre de nouvelles procédures.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Il n'y aura pas de décision à très court terme. Nous sommes en négociations avec d'autres créanciers. Il nous faudra encore quelques jours avant de savoir à quoi s'en tenir », indique le maire, M. Gaston Lavoie.

Le compte comprend les taxes et les intérêts du Mont Grand-Fonds. Il porte sur une évaluation imposable de 3,5 millions \$. La famille Malenfant a contesté l'évaluation et une entente hors cour ramenant à 2 millions \$ la valeur du centre de ski serait intervenue dernièrement. Elle n'a toutefois pas encore été signifiée à la mu-

nicipalité.

Ce défaut de paiement des taxes donne à la municipalité l'opportunité de rappeler les 135 000 \$ encore dus pour la vente de la station survenue en 1986. Il était prévu qu'ils seraient versés par tranches en juin 1992, 1993 et 1994.

Le maire Lavoie mentionne que la municipalité, à défaut de rappeler la vente, pourrait céder ses privilèges à d'autres créanciers dont Turbo Crystal, qui contestera le concordat de faillite le 27 mars, ou le Crédit industriel Desjardins, le principal prêteur dans l'affaire.

« Une chose est certaine, nous allons tout faire pour récupérer les sommes dues. Une municipalité est un organisme public et elle a des budgets à respecter », indique M. Lavoie. Le conseil privilégierait la vente de sa créance.



Manifestation contre l'auto

Quelques militants de Greenpeace Québec, des Ami-e-s de la Terre et du Comité régional des usagers du transport en commun, ont manifesté hier sur le chemin Sainte-Foy, à proximité du PEPS de l'université Laval où se tient le Salon de l'auto, pour dénoncer l'usage abusif des véhicules privés. Les manifestants se sont cependant vu interdire le droit de distribuer, sur le terrain de l'université, des billets d'infraction visant à rappeler aux automobilistes qu'ils contribuent à l'effet de serre, au smog urbain, aux pluies acides, aux marées noires, aux incendies de pneus, à la prolifération de nuisances spatiales que sont les routes, et à certains problèmes de santé.

Premier bulletin rassurant sur l'état du niveau d'ozone

OTTAWA (PC) — Le premier bulletin hebdomadaire sur l'état de la couche d'ozone révèle qu'au cours des deux dernières semaines, le niveau d'ozone au-dessus de l'Ouest canadien était inférieur d'environ 15 % à la moyenne à long terme pour cette époque de l'année.

Mais le niveau d'ozone au-dessus du reste du pays n'était que de 5 % inférieur à cette même moyenne, précise le rapport divulgué en conférence de presse, mercredi.

Le programme de « surveillance de l'ozone » a été implanté précipitamment après que des déclarations de la NASA eurent fait craindre un amincissement imminent et sans précédent de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique. Les bulletins hebdomadaires seront acheminés aux médias, pour y être utilisés de la même

façon que les bulletins de température.

Selon M. David Wardle, du Service fédéral de l'environnement atmosphérique, les bulletins devraient permettre d'apaiser les craintes excessives. « Il y a des personnes qui pensent que l'ozone a déjà disparu et il est important de leur montrer que les chiffres actuels ont seulement baissé un peu. » Il ajoute que les niveaux de cette année ressemblent aux niveaux enregistrés au cours des cinq ou six dernières années. L'écart entre l'est et l'ouest du pays serait dû à des variations climatiques passagères.

EN 1992, NOUS DÉFIONS LES PRIX DES IMPORTÉES...

AVEC NOTRE NOUVEAU PROGRAMME «Pas de surprise»

**SPECIAL
SUNBIRD 1992**

Inventaire # 651



11 500\$

OU

26721\$
par mois

PRIX «PAS DE SURPRISE»*

Rabais GM inclus

* incluant: taxes, transport, préparation et la garantie GM 5 ans ou 100 000 km

Garantie spéciale sur tous nos Sunbird 92 en inventaire

**5 ANS
GARANTIE
100 000 KM**

Location 48 mois, 96 000 km, sans obligation de racheter le véhicule. Versement comptant de 1000\$.

bouchard
PONTIAC-BUICK

Boul. Sainte-Anne, Château-Richer

824-4201

Clinique d'ophtalmologie

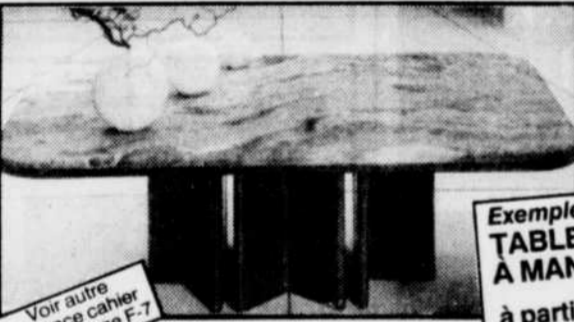
Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

**LES GRANDS
SOLDÉS** **MARBRE
ET GRANITE!**

20% à 50% sur échantillonnage en magasin



- Tables
- salle à manger
- coin
- centre
- Colonnes

Exemple:
**TABLE DE SALLE
A MANGER**
à partir de **995\$**

Possibilité de fabrication sur mesure selon vos goûts et exigences.



**ATLAS
Bains &
Céramiques inc.**
1385, de la Pointe-aux-Libres
Québec 648-1755

Importateur et distributeur - Télécopieur: 648-0997

Entrepôt de la chaussure

★ LUIGI ★



GRATUIT
Veste en suède
sans manches
Valeur 399\$
à l'achat d'un
manteau en cuir
(Quantité limitée)



Botte cow-boy
pour hommes
et femmes
à partir de

8999



Perfecto
Prix entrepôt 28999
LIQUIDATION

18999



Double collet
Prix entrepôt 39999
LIQUIDATION

29999

Québec
Mail Centre-Ville
529-1054

Lévis
Place Lévis II, rte Kennedy
voisin de Mike's
835-1165

Sainte-Foy
Carrefour Sainte-Foy
2480, chemin Sainte-Foy, 2e étage
651-0483

Charlesbourg
8385, Henri-Bourassa
Charlesbourg
624-8056

**QUÉBÉCOIS
EXERCEZ VOTRE
OPTION**

Option
SUBARU

Le concessionnaire extraordinaire

2505, Boul. Henri-Bourassa, Québec 648-9518

Entente de prolongation des conventions collectives La coalition intersyndicale rendra publique lundi sa contre-proposition

Regroupant quelque 300 000 travailleurs, la coalition intersyndicale farouchement opposée à la réouverture de l'entente de prolongation des conventions collectives, conclue il y a moins d'un an, rendra publique lundi, à Montréal, la contre-proposition qui sera faite au président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson.

LE SOLEIL

La Centrale des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ), le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont entériné hier la contre-proposition qui sera soumise à leurs membres d'ici le début d'avril.

Insistant sur l'importance « de donner la réponse la plus unitaire possible au geste du gouvernement », le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, signale, dans un communiqué de presse, « que l'objectif de la démarche syndicale vise à relancer un véritable processus de négociation, tout en garantissant les acquis de l'entente de prolongation intervenue le printemps dernier ».

Le 14 février, le président du Conseil du Trésor proposait aux

syndicats d'étaler l'augmentation salariale prévue sur une période de deux ans (1 % en juillet 1992, 1 % en janvier 1993 et 2 % en juillet 1993).

Quant aux conditions normatives, M. Johnson suggérait une prolongation de deux ans.

La manœuvre de Daniel Johnson est inspirée par les difficultés budgétaires du gouvernement du Québec.

Rappelons que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) fait bande à part dans cette histoire. L'organisation syndicale, regroupant 110 000 employés du réseau de l'éducation et des affaires sociales, a déjà déposé ses demandes au gouvernement.



Le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, signale, dans un communiqué de presse, « que l'objectif de la démarche syndicale vise à relancer un véritable processus de négociation ».

L'aéroport de Toronto perturbé par le conflit de travail chez Nationair

TORONTO (d'après PC) — Le conflit de travail chez Nationair a perturbé les départs à l'aéroport international Pearson de Toronto, hier.

Alors que l'aéroport était bondé de jeunes en vacances scolaires et de familles s'appêtant à partir pour le Sud, une vingtaine d'agents de bord de Nationair ont dressé une ligne de piquetage et empêché les contrôleurs du trafic aérien de se rendre à leur poste dans la tour de contrôle.

Certains vols ont été retardés de 90 minutes, et ces délais ont à leur tour causé de légères perturbations dans d'autres aéroports au pays, mais la situation était rede-

venue normale dès le milieu de l'avant-midi.

Un porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique qui représente les agents de bord, Brian O'Keefe, a expliqué que les syndiqués souhaitaient attirer l'attention et informer les gens de la nature de leur conflit.

Les 400 agents de bord de Nationair, dont le siège social se trouve à Montréal, sont en lock-out depuis la rupture des pourparlers, le 19 novembre. Les négociations achoppaient sur les salaires et les conditions de travail.

Enfin l'été! C'est pas trop tôt!

Le solde «Mieux vaut tôt!» d'Air Canada se prolonge.

Il n'est jamais trop tôt pour une bonne affaire! C'est pourquoi il faut profiter, dès maintenant, des tout petits tarifs d'Air Canada pour voyager plus tard. Profitez au plus tôt des rabais sur ces destinations et bien d'autres. Le solde d'été d'Air Canada prend fin le **31 mars** et... c'est bientôt!

• Aller-retour de Québec à	du 6 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de	• Aller-retour de Québec à	du 6 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
• MONTRÉAL	120\$	120\$	• SUDBURY	249\$	249\$
• MONT-JOLI	145\$	145\$	• SYDNEY	255\$	255\$
• BAIE-COMEAU	145\$	145\$	• LOS ANGELES	389\$	449\$
• OTTAWA	156\$	156\$	• SAN FRANCISCO	389\$	449\$

• Aller-retour de Québec à	du 6 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de	• Aller-retour de Québec à	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
• SEPT-ÎLES	172\$	172\$	• DEER LAKE	243\$	257\$
• MONCTON	189\$	189\$	• THUNDER BAY	274\$	290\$
• ROUYN-NORANDA	191\$	191\$	• ST. JOHN'S	270\$	285\$
• FRÉDÉRICTON	196\$	196\$	• WINNIPEG	344\$	363\$

• Aller-retour de Québec à	du 6 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de	• Aller-retour de Québec à	du 13 avril au 15 juin du 9 sept. au 12 déc. à partir de	du 16 juin au 8 sept. à partir de
• TORONTO	205\$	205\$	• SASKATOON/RÉGINA	409\$	432\$
• HALIFAX	205\$	205\$	• CALGARY	428\$	470\$
• CHARLOTTETOWN	216\$	216\$	• EDMONTON	428\$	470\$
• WINDSOR	245\$	245\$	• VANCOUVER	459\$	499\$
			• VICTORIA	569\$	602\$

* En collaboration avec Liaison Air Canada™.

Pour les destinations canadiennes, le solde est en vigueur jusqu'au 31 mars 1992, cette date est différente pour les destinations européennes et les États-Unis. Tous les voyages doivent être complétés avant le 15 décembre 1992. Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Les conditions d'achat préalable peuvent atteindre 60 jours selon les destinations. Séjour minimal/maximal et d'autres conditions s'appliquent. Certains tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale. Demandez nos bas prix pour d'autres destinations internationales. Les tarifs ne sont pas valables sur tous les vols ou tous les jours de la semaine. Ils peuvent être plus élevés selon les dates de déplacement.

Appelez un agent de voyages ou Air Canada au 692-0770 pour obtenir plus de détails.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES DU QUÉBEC
PERMIS DU QUÉBEC

Aéroplan^{MC}

Air Canada

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ INC.

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
165, des Cèdres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT D'AGROBIOLOGIE

CONFÉRENCES

Production et utilisations des composts.

Problèmes et solutions

Thème: Problématiques, techniques et solutions envisagées par rapport à la qualité, l'économie et l'environnement.

Des conférenciers d'ici et d'ailleurs reconnus pour leur expertise internationale.

Des exposants offrant produits et services reliés au compostage et à la gestion des déchets.

Date: 2 et 3 avril 1992, de 8 h à 16 h 30

Lieu: Motel le Dauphin, Drummondville

Coût: 150\$ (repas inclus)

Rens.: Téléphone: (819) 358-3850
Télécopieur: (819) 358-3859

Association des femmes d'affaires du Québec

Madame Chantal Mathieu
directrice régionale de l'Association des femmes d'affaires du Québec et notaire chez Caron, Blanchet, Léonard, Mathieu, vous invite au:

BRUNCH "LA RELÈVE"
le dimanche 15 mars 1992 à:
10 h 30 (inscription)
12 h 00 (dîner)

au Château Bonne Entente
3400, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

Coût: 20\$ étudiants
25\$ autres

BIENVENUE À TOUS!
Réservation: 681-4303

MOI, JE M'ENGAGE

à garder un inventaire complet de pièces authentiques Hyundai afin de bien vous servir. Votre satisfaction, pour moi, c'est ça qui compte.

Normand Risdon, directeur des pièces

LEVIKO S'ENGAGE HYUNDAI

144, route Kennedy, Lévis 833-7140

Selon Yves Bérubé, vice-président de SNC-Lavalin L'éducation laisse à désirer au Québec

Les Québécois n'ont pas à se pêter les bretelles en matière d'éducation, croit M. Yves Bérubé, vice-président exécutif SNC-Lavalin.

LE SOLEIL

Ministre de l'Éducation dans le gouvernement de M. René Lévesque, M. Bérubé soutient que notre combat pour une éducation de qualité est loin d'être terminé. À son avis, l'école québécoise a encore du chemin à faire pour préparer adéquatement les jeunes à

tirer partie d'une économie plus complexe et exigeante.

Conférencier invité au colloque de l'Association des cadres des collèges du Québec qui a pris fin hier, à Québec, M. Bérubé constate que la société québécoise demeure intellectuellement paresseuse. « Nos jeunes ne lisent pas et il suffit de visiter nos universités pour constater à quel point il s'avère aujourd'hui difficile de convaincre un jeune Québécois de poursuivre des études avancées. Il rêve d'une job payante et de sa première Camaro ».

Il fait remarquer que les étudiants au doctorat dans nos universités viennent surtout de l'étranger. Une fois qu'on les aura formés, dit-il, ils retourneront dans leur pays.

M. Bérubé était président du Conseil du trésor lorsque le gouvernement Lévesque décida en 1982 de réduire les salaires des employés de l'État. Il a rappelé cette période difficile en précisant que les investissements en éducation ont surtout servi à réduire le

temps passé en classe, à diminuer le rapport maître-élèves et à alléger les programmes scolaires. Tout cela, dit-il, dans le but d'acheter la paix d'une convention collective au détriment du bien de l'enfant.

Une attitude triomphaliste?

À son avis, il faut surtout se garder d'une attitude triomphaliste lorsque l'on constate que l'entreprise se plaint d'une main-d'œuvre inadaptée dans une mer de chômeurs, que les décrocheurs augmentent et que l'on fait face à l'absence d'un véritable système d'apprentissage impliquant l'entreprise, comme le pratiquent de nombreux pays européens.

Il reconnaît que l'école n'est pas la seule responsable. Il soutient que la persévérance scolaire est d'abord une responsabilité des parents et que ces derniers ont des comptes à rendre à la société. « Une société ne se construit pas sur la seule valeur de liberté ».

Optimiste de nature, M. Bérubé croit qu'il y a place au Québec pour un discours politique revalorisant si dès maintenant on se pré-

pare à l'ère du travail intellectuel où la créativité et l'imagination seront à l'honneur. « Le système d'éducation doit veiller à développer la capacité d'abstraction, la logique et la rigueur intellectuelle ». S'ils veulent être compétitifs, les Québécois devront réapprendre la rigueur dans la gestion du patrimoine collectif, réduire leur consommation et apprendre à vivre à la mesure de leurs moyens, estime M. Bérubé.

Selon lui, si la globalisation des marchés nous effraie par ses perspectives d'inégalité et la menace implicite qu'elle fait planer sur ceux qui se croyaient à l'abri de la concurrence, elle suscite également beaucoup d'enthousiasme.

Il se dit convaincu que les cégeps peuvent grandement influencer l'avenir de la société si l'on développe chez les jeunes la discipline, la rigueur intellectuelle, le respect des siens, de son milieu et l'attention aux besoins des sociétés qui nous entourent afin de leur offrir les biens et services qui nous permettront d'aller chercher ailleurs ce qui nous manque chez nous.

Yves Rheault reconduit à la tête de la SOQUIP

M. Yves Rheault, président et directeur général de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip) depuis 1990, est reconduit dans ses fonctions par le premier ministre Bourassa jusqu'en mai 1997.

LE SOLEIL

Agé de 47 ans, M. Rheault est à l'emploi de la Soquip depuis 1982. Il a auparavant évolué au ministère de l'Éducation et chez Marine Industrie.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec a procédé à la nomination cette semaine de MM. Jacques Henry (sous-ministre adjoint au ministère du Travail), Robert-Paul Chauvelot (régisseur de la Régie du gaz naturel) et Claude Despatie (président du Comité conjoint

de chasse, de pêche et de piégeage).

MM. Émile Robichaud (renouvellement de mandat) et Gérard Tousignant sont nommés membres du Conseil supérieur de l'éducation.

Enfin, Mme Hélène Renault ainsi que MM. Yvan Cloutier, Yves M. Giroux, Robert Leroux et François Ricard, Terrill Fancott et Claude Lajeunesse sont nommés membres du conseil d'administration du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche.

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR PENDANT 63 JOURS

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Abonnez-vous: 647-3333

Spéciaux du printemps

40%

DE RABAIS
sur un vaste choix de MOULURES DE BOIS FRANC (chêne-frêne-érable-merisier) QUANTITÉS LIMITÉES

VALIDE JUSQU'AU 21 MARS 1992 ou ÉPUISEMENT DES STOCKS.

UN SEUL ENDROIT:

5045, Royale Saint-Feréol-les-Neiges
826-2676 ou 692-4624

EN VIGUEUR LE 16 MARS 1992
LIVRAISON GRATUITE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

PRIX SPÉCIAUX BOIS PLANCHER PRÉVERNI OU NATUREL
(chêne-frêne-érable-merisier)

SPÉCIAL sur les PORTES PRÉMONTÉES EMBOSSÉES 6 CARREAUX
Incluent le chambranle et la poignée de passage

LOGIDOR

Appartements pour personnes âgées
795, rue Alain (coin chemin Sainte-Foy) Sainte-Foy
4220, Place Orsainville, Charlesbourg
658-6550



À PARTIR DE **695\$*** par mois

* par personne, occupation double
* repas et entretien inclus

LOGIDOR, un endroit sécuritaire où il fait bon vivre

En exclusivité à Québec...

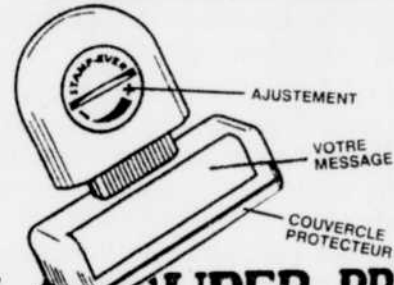
de **Cartier**



Nouvelles montures solaires

ATTENTION!

GENS D'AFFAIRES DE TOUTES RÉGIONS DU QUÉBEC



Essayez l'étampe qui n'a jamais besoin de tampon encreur

LA SUPER PRÉ-ENCRÉE STAMP-EVER
CLAIRE - NETTE - PRÉCISE SANS TAMPON ENCREUR

Beaucoup l'ont essayée et en sont vraiment satisfaits
Couleurs d'encre: NOIR - BLEU - ROUGE - VIOLET - VERT

ESTAMPES-RAY inc. 1985, av. Mauffils, Québec G1J 4J7
(418) 667-1626 Télécopieur: (418) 667-5101

PRENEZ DES COULEURS A STONEHAM!

Site de la Coupe du Monde 1993

SPÉCIAL PRINTEMPS EN CONDO À PARTIR DE

20\$* PAR PERSONNE PAR NUIT (OCCUPATION 2 PERSONNES)

OU À L'HÔTEL STONEHAM

25\$* PAR PERSONNE PAR NUIT (OCCUPATION DOUBLE)

Venez savourer les chauds rayons du soleil sur les pentes de la Station touristique Stoneham. Offrez-vous des vacances de ski exceptionnelles. Vous comprendrez pourquoi les champions ont choisi Stoneham comme site de la Coupe du Monde 1993.

*Tarifs pour l'hébergement seulement, du dimanche au jeudi soir, du 22 mars 1992 à la fin de la saison. Séjour en condo: minimum 2 nuits. Taxes en sus.

Cet hiver, skiez Stoneham et pas ailleurs!

Stoneham
LA STATION TOURISTIQUE
848-2411
(800) 463-6888

Centre Vision

Dr Daniel Le Garignon, O.D.
Dr Marie d'Anjou, O.D.
Dr Francine Boillard, O.D.
Dr Lise Albert, O.D.

OPTOMÉTRISTES

PLACE STE-FOY - 653-4057

ENTREPOSEZ vos FOURRURES

ET ASSUREZ-LEUR UN TRAITEMENT PROFESSIONNEL

TAUX AVANTAGEUX PAYABLE À L'AUTOMNE

Voûte sécuritaire et climatisée assurant une température idéale!

Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites et l'humidité. Examen minutieux de votre fourrure par des experts. Estimation gratuite sur les réparations jugées nécessaires.

Voici quelques exemples

Valeur 500 \$	Valeur 1 000 \$
15\$	26\$
Valeur 1 500 \$	Valeur 2 000 \$
33\$	40\$

TPS INCLUSE

Assurance à l'année moyennant léger supplément

POUR RENSEIGNEMENTS: SUCCURSALES

Centre commercial Lebourgneuf 623-5537
590, Camborne, Place Seigneurière, Beauport 661-2940
230, Marie-de l'Incarnation, Québec 683-7523
Carrefour Rochette, Beauport 661-4643
Place Bourg-Royal, Charlesbourg 626-4252
Centre commercial Place Ste-Foy, Sainte-Foy 656-9825
Centre commercial Place Val-Belair, Val-Belair 843-7972
Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg 623-0432
244, Cremazie Ouest, Québec 522-1194
Centre commercial Carrefour Le Plateau 661-6610
250, Saint-Louis, Loretteville 843-8787

POUR RENSEIGNEMENTS: 661-2940 — 661-3807 — 661-4338

LES NETTOYEURS

Betty Brite

vous donnent la chance d'avoir les meilleurs prix sur nettoyage à sec.

Loi sur l'enseignement privé. Permis no CP0688.

DÉBUT DES COURS: 4 avril 1992. HÂTEZ-VOUS!

Nous paierons pour vous la TPS si votre inscription nous parvient avant le 25 mars 1992.

École de diction et de communication orale

- Vous apprendrez à:
- parler en public
 - préparer une allocution
 - faire des présentations
 - maîtriser votre TRAC 692-5073
 - placer votre voix
 - acquérir une bonne diction
 - améliorer votre image

Professeurs



JEAN DUMAS et Angèle Grenier

Cours intensifs Cinq samedis

NOS BUREAUX SERONT OUVERTS DIMANCHE.
15 mars 1992, de 13 h à 17 h
31 1/2, d'Auteuil, Québec G1R 4B9
Marie-Laurence Nadeau, dir.

692-5073

Pour contrer le chômage et la délinquance

Québec vient en aide aux Noirs anglophones de Montréal

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec et la ville de Montréal se sont associés, hier, à différentes associations communautaires pour annoncer une série de projets en faveur des Noirs anglophones de Montréal.

Fonds d'investissement, aide à la création d'entreprises, forum des organismes communautaires en juin, Sommet de la famille noire d'ici l'été, les projets soumis sont nombreux et tous pilotés par un organisme représentant les Noirs. Tous ceux qui entouraient la mi-

nistre des Communautés culturelles Monique Gagnon-Tremblay se réjouissent de ces premiers pas qui seront concrétisés, dit-on, au cours des prochains mois.

Le chapitre du financement était toutefois moins précis. Pour le moment, seul le ministère des Communautés culturelles a avan-

cé la somme de 70 000\$ pour la réalisation des objectifs. On souhaite maintenant la participation d'autres ministères, du gouvernement fédéral et du secteur privé pour arriver à aller chercher le million nécessaire au fonds d'investissement.

L'ensemble de ces projets est issu de la Table de concertation de la communauté noire d'expression anglaise qui a été mise sur pied par le ministère des Communautés culturelles en décembre

1990 en raison du sentiment de marginalisation que vivait cette communauté.

La Table elle-même est composée de sept représentants de la communauté noire, du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal. Un représentant du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté du Canada y siège comme observateur.

Trois groupes de travail d'une vingtaine de participants chacun se sont ajoutés en décembre.

L'intégration socio-économique et la participation à la vie publique québécoise ont été identifiées comme problèmes prioritaires. Dans la seule communauté

jamaïcaine, par exemple, on estime que 60% des jeunes sont sans emploi.

L'apprentissage du français, souvent pointé du doigt comme l'une des difficultés majeures expliquant les problèmes d'emploi et de délinquance chez les jeunes Noirs anglophones, est aussi au nombre des dossiers à travailler, confirme-t-on au ministère.

Notons que parallèlement à ces démarches de la Table, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a de son côté développé un plan d'action de 750 000\$ en trois ans sur la prévention de la criminalité, la lutte à la drogue et l'amélioration des relations avec la communauté noire.



Monique GAGNON-TREMBLAY

"Ma santé avant tout"



• Une approche nouvelle

de l'exercice physique, simple, qui respecte le rythme de chacun. La pratique permet de jouir d'une vitalité renouvelée.

*Professeurs autorisés et formés par le Centre Colette Maher inc. de Montréal.

technique
nadeau

CARLO ZANETTI 654-1483

Psychologue clinicien
Information: Début des cours:
Lun. 23 mars 19h30 CHARLESBOURG
Loisirs St-Rodrigue
Lun. 30 mars 13h15 et 19h
Mar. 24 mars 19h30 QUÉBEC—STE-FOY
675, Marg.-Bourgeois
Mar. 31 mars 13h15 et 19h

NICOLE BOURNIVAL 667-9956

Information: Début des cours:
Mar. 7 avril Centre Paix Amour Harmonie
479, boul. Rochette, BEAUPORT
Mar. 14 avril 18h30
COURVILLE BEAUPORT Ven. 20 mars 20h
BAIE-ST-PAUL Centre Pro-Santé Mer. 19 mars 18h30

GERTRUDE BLIER 658-2188

Information: 19h30 Début des cours: 19h30
Lun. 23 mars CAP-ROUGE Parc nautique Lun. 30 mars
Mar. 24 mars L'ANCIENNE-LORETTE Collège Champigny Mar. 31 mars
Mer. 25 mars VILLE DE VANIER Centre culturel Mer. 8 avril
Jeu. 26 mars 20h LES SAULES Loisirs Jeu. 2 avril
Mer. 1er avril DONNACONA 275, Notre-Dame

ANNETTE LANGLOIS 656-1753

Information: 19h30 Début des cours: 19h30
Lun. 23 mars LORETTEVILLE Ecole Arc-en-Ciel Lun. 30 mars
NEUCHÂTEL Aréna Jeu. 26 mars
Lun. 6 avril, 12h

SAINT-FOY Mar. 7 avril 19h30

Centre santé globale 2625, chemin Ste-Foy Mer. 8 avril 13h30

COLETTE DROUIN 832-8989

Début des cours:
SILLERY Fédération des Augustines Mar. 24 mars 13h30 et 19h30

LÉVIS Mer. 25 mars 19h30

Polyvalente Hôtel-Dieu Mer. 25 mars 9h30

CHARNY Ven. 27 mars 19h30

Centre hospitalier P.G.

STE-MARIE DE BEAUCE Lun. 23 mars 19h30

Polyvalente B.V. 387-6104

MOI, JE M'ENGAGE



« à bien écouter et à livrer exactement ce que le client exige en service et en entretien. »

Michel Gagnon, directeur du service

LEVIKO S'ENGAGE **HYUNDAI**

144, route Kennedy, Lévis 833-7140

UN VOYAGE DOUBLE PAR JOUR
PENDANT 63 JOURS
LE SOLEIL VOUS AMÈNE AU SOLEIL

LE SOLEIL

IL BRÛLE POUR TOUT LE MONDE!

Abonnez-vous: 647-3333 1-800-463-2362

SPÉCIAL FRUITS DE MER

Crabe d'Alaska
Crevettes
Langoustines
Moules
Pétoncles
Cuisse de grenouille

incluant: potage au
salade et café

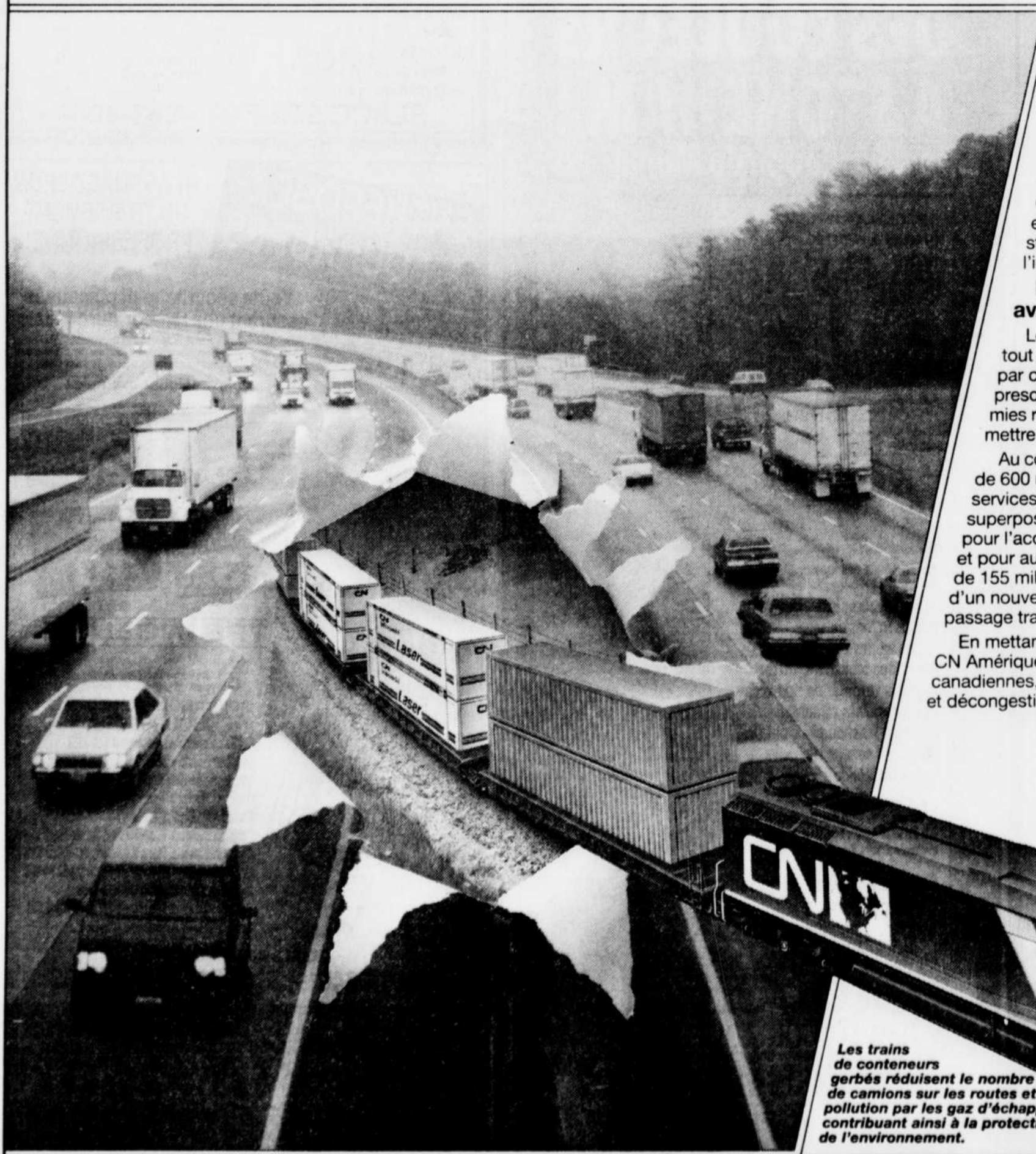
SALONS
(privés et
semi-privés)
de 10 à 35
places
GRAND
STATIONNEMENT

1495\$

1431, rue Notre-Dame
L'Ancienne-Lorette
(près du boul. Hamel)
871-5021

RESTAURANT
La Mère Jo

Comment décongestionner le réseau routier deux fois plus rapidement.



L'avenir du transport de marchandises passe par le gerbage des conteneurs, faisant de la voie ferrée une voie prioritaire pour les camions.

Notre entreprise est déjà le plus important transporteur de conteneurs gerbés au Canada. Depuis la formation récente de CN Amérique du Nord, nous nous efforçons d'étendre cette technique de transport ainsi que nos terminaux intermodaux sur tout le continent. Cette intégration améliore nos parcours transfrontaliers en nous permettant d'utiliser des points d'échange stratégiques et en nous mettant en contact direct avec l'important noeu ferroviaire de Chicago.

Le gerbage des conteneurs présente des avantages économiques et écologiques.

Le gerbage de conteneurs double la capacité d'un train tout en permettant une économie d'énergie. Le transport par camions du même nombre de conteneurs exigerait presque trois fois plus de carburant. Grâce aux économies réalisées, nous pouvons demeurer concurrentiels et mettre l'accent sur la mise en valeur de nos installations.

Au cours des prochaines années, nous affecterons près de 600 millions de dollars à la restructuration de nos services intermodaux et au transport par conteneurs superposés. Nous avons prévu 425 millions de dollars pour l'acquisition de wagons et conteneurs nouveaux, et pour augmenter la capacité de nos terminaux. Et plus de 155 millions de dollars serviront à la construction d'un nouveau tunnel à Sarnia, afin de faciliter le passage transfrontière aux trains de conteneurs gerbés.

En mettant l'accent sur le gerbage des conteneurs, CN Amérique du Nord favorise l'essor des entreprises canadiennes, stimule l'économie du pays et décongestionne le réseau routier.

CN

AMÉRIQUE DU NORD

Un continent à votre portée.



Les trains de conteneurs gerbés réduisent le nombre de camions sur les routes et la pollution par les gaz d'échappement, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

Surpêche de poisson canadien dans l'Atlantique par les Espagnols et les Portugais Ottawa accuse la Communauté européenne d'hypocrisie

NATIONS-UNIES (PC) — Un fonctionnaire canadien a accusé, hier, les pêcheurs européens, espagnols et portugais en particulier, de piller les réserves de poisson canadien dans l'Atlantique, et a annoncé qu'Ottawa demandera au Sommet de la Terre d'adopter une résolution limitant la surpêche.

L'adjoint au sous-ministre des Pêches Victor Rabinovitch était à New York en tant que membre de la délégation canadienne auprès du comité de préparation du programme du Sommet, qui aura lieu à Rio de Janeiro en juin. Il s'agira d'une conférence mondiale sur l'environnement, qui mettra de l'avant des propositions pour la protection des ressources naturelles du globe, comme les bancs de poisson, la lutte contre la pollution et la promotion d'un développement viable.

D'Ottawa, pendant ce temps, d'autres accusations étaient diri-

gées contre l'ensemble de la Communauté européenne. Le dirigeant du syndicat des pêcheurs terreneuviens a accusé la CE d'hypocrisie parce qu'elle continue à écumer les Grands Bancs après avoir ruiné la chasse aux phoques terreneuviens.

S'adressant à un groupe de manifestants réunis devant les bureaux de la CE à Ottawa, M. Richard Cashin, président du Syndicat des pêcheurs, travailleurs de l'alimentation et assimilés de Terre-Neuve, a indiqué que les pêcheurs feraient passer leur message aux Européens, « cette bande d'hypocrites ».

« C'est une question environnementale. Nous risquons de perdre nos réserves de poisson et 600 000 Terreneuviens », a-t-il dit.

Pour première manifestation, les travailleurs de l'industrie des pêches franchiront en bateau la limite de 200 milles marins des eaux canadiennes et réclameront le contrôle de la totalité des Grands Bancs, a dit M. Cashin.

Mauvaise cause

Et à Fredericton, le même jour, le ministre fédéral des Pêches John Crosbie a soutenu que les militants pour la défense des animaux se trompent de cause.

Il a déploré que ces militants préfèrent ne pas tenir compte de la menace qui pèse sur les stocks de morue du nord et se porter à la défense d'espèces non menacées, mais plus attirantes, comme les

phoques ou les blanchons. Et il s'est indigné du message publié cette semaine dans plusieurs journaux canadiens par le Fonds international pour la protection des animaux, selon lequel les phoques ne seraient nullement à blâmer pour le déclin des réserves de morue, et ne devraient pas être chassés.

Le fondateur du Fonds, Brian

Davies, a promis d'organiser une campagne mondiale si le Canada reprend la chasse aux phoques.

« Les poissons sont aussi des animaux, et le Fonds devrait publier des messages dans les journaux européens, à Bruxelles, en Espagne et au Portugal, pour expliquer ce qui arrive à la morue du nord par suite de la surpêche de ces pays », a fulminé M. Crosbie devant un groupe d'étudiants en

droit de l'Université du Nouveau-Brunswick.

UN VOYAGE
DOUBLE
PAR JOUR
PENDANT
63 JOURS

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!
Abonnez-vous : 647-3333

60%

DE RABAIS

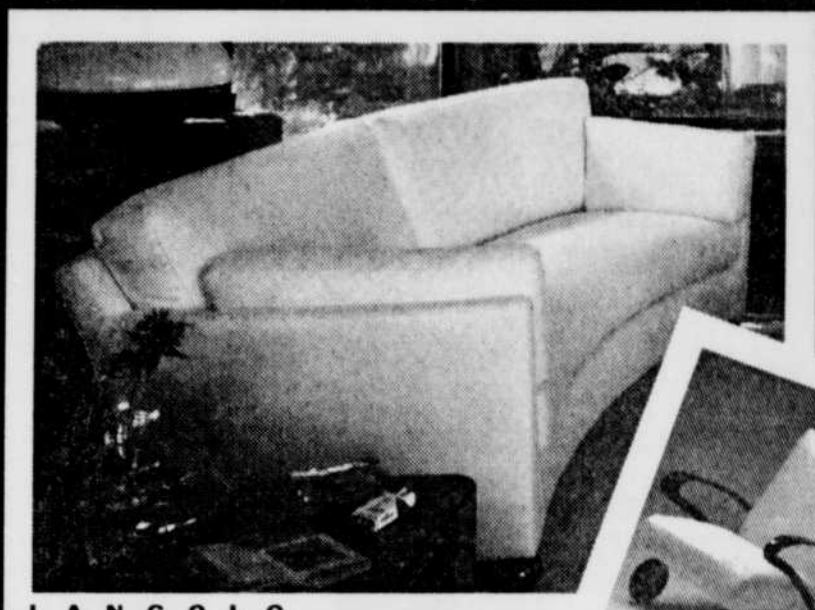
SUR TOUS LES VÊTEMENTS DE SKI, ACCESSOIRES DE SKI ET LE PRÊT-A-PORTER D'AUTOMNE

SPORT SELECT

Place Belle Cour, Sainte-Foy 653-1683

EXCLUSIF

Mazzoli



LANGOLO
ROLLING
C H E Z
JEAN CARON meubles

1415, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC (PRÈS AVENUE SAINT-SACREMENT) 688-7666

C'est le temps de
FLEURIR
votre intérieur

HIBISCUS

19.99\$
• POT DE 10"

TULIPES

(FLEURS COUPÉES)

fleuriste Anc. Lorette
HAMEL Halles Ste-Foy

97¢/ch

ENGRAIS 15-30-15

À FLEURS

cont. 500g

plant'prod

5.49\$

ORCHIDÉES

29.99\$

Prix en vigueur jusqu'au 16 mars 1992
ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



centre jardin
HAMEL

Votre jardinier-conseil

ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

CHARLESBOURG
1169, 80e Rue Est

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTE-FOY
Halles de Sainte-Foy

GRATUIT
«REMPOTAGE»
AVEC TOUT ACHAT
D'UNE PLANTE
ET D'UN POT

C.S.R. EASTERN QUEBEC

Les spécialistes de l'enseignement des langues!

VOUS VOULEZ PARLER L'ANGLAIS?

Pourquoi des cours chez nous?

- Forts de 20 ans d'expérience
- Techniques dynamiques et efficaces
- Professeurs(es) qualifiés(es) et d'expérience
- Approches et accents différents grâce à l'enseignement en équipe
- L'accent est mis sur la communication à tous les niveaux
- Nombre restreint d'étudiants(es) par groupe
- Programmes adaptés à vos besoins

PROCHAINE SESSION DU SOIR: semi-intensive du printemps

6 avril au 23 mai, (lundi et mercredi soirs et 4 samedis)

Autres cours: Anglais des Affaires et Français oral

INSCRIPTIONS: 23, 24 et 25 mars, de 16h. à 21h.

Endroit: 945, Belvédère, Québec

INFORMATION: 688-8733(jour), 683-6414(soir)

Nos cours en immersion s'en viennent. APPELEZ-NOUS!

On a tous
des êtres chers
à protéger



Avez-vous
9,95\$ par mois
à consacrer
pour
la sécurité
de votre famille?

Lorsque vous serez appelé pour le
Programme Vigilance de Microtec,
répondez oui, en toute sécurité!

PROGRAMME
VIGILANCE

Tél.: (418) 688-3638
Watt: 1-800-463-0791

Incendie Urgence Intrusion

SERVICE de
PRÉVENTION
MICROTEC
CHIEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Deux compagnies de recyclage du verre et des canettes sont menacées de faillite

Un des plus importants maillons dans l'industrie du recyclage des bouteilles et des canettes au Québec est menacé de banqueroute.

LE SOLEIL

Aux prises avec un passif dépassant les 8 millions \$, les compagnies Pélo Plastique et Robert Péloquin et fils sont, depuis la mi-février, sous la protection de la loi C-36 pour empêcher leurs créanciers de les mettre en faillite. La cour supérieure a donné jusqu'au 29 mai pour la présentation d'un plan de restructuration.

Robert Péloquin est un des principaux récupérateurs des contenants consignés en verre, aluminium ou plastique. Ses principaux clients sont les embouteilleurs de boissons gazeuses et les brasseurs de bière. Il s'agit d'une des trois entreprises qui bénéficient de l'accréditation de la société d'État Recyq-Québec. Pélo Plastique possède une usine à Berthierville où elle procède à la granulation du polyéthylène de téréphtalate (PET) pour ensuite exporter le produit aux États-Unis.

Joint à son bureau, l'adjoint du coordonnateur nommé par le tribunal, M. André Thibeault, indique au SOLEIL que les difficultés sont attribuables à cette dernière compagnie. Le rodage et la sous-évaluation des coûts pour les installations risquent de faire sombrer Robert Péloquin et fils à qui elle doit 1,6 million \$.

« Ce n'est pas une question de marché », affirme M. Thibeault qui travaille sur différents scénarios pour attirer de nouveaux capitaux. La vente des compagnies n'est pas exclue et trois entreprises se sont montrées intéressées.

Dynamis confirme être de celles-là. Le président de cette firme affiliée à Sofati, M. Michel Côté, indique que « nous avons de l'intérêt pour cette affaire. Mais nous n'avons pas encore fait d'offre. » Dynamis s'occupe d'environnement, entre autres avec des centres de tri des déchets. Pélo Plasti-



Pélo Plastique, une importante entreprise de récupération, est à la recherche d'un plan de restructuration qui pourrait lui éviter la faillite.

que s'inscrirait dans la poursuite de cette activité, peut-on deviner. **Pas une industrie malade**

Les difficultés de ces entreprises ne sont pas le signe que l'industrie du recyclage est malade, soutiennent les personnes interrogées. « C'est le symptôme d'une nouvelle industrie qui vit, elle aussi, ses hauts et ses bas, commente M. André Martel, le PDG de Collecte Sélective Québec. En ce moment, les récupérateurs ont des difficultés à avoir des prix intéressants.

« Dans le cas présent, je peux présumer que les difficultés sont conjoncturelles plus que structurelles. Robert Péloquin a toujours été un leader et il a toujours fait ses frais depuis qu'il existe. »

Même si le ramassage des contenants consignés n'est pas compromis, Recyq-Québec admet suivre de très près le dossier. Mais, rétorque M. Jean Rivard, son directeur des communications, il ne faut pas y voir le signe que la récupération, ce n'est pas rentable. « C'est un nouveau secteur en pleine explosion. C'est à nous de le développer. »

Les deux compagnies emploient une centaine de personnes et génèrent un chiffre d'affaires

d'environ 10 millions \$. Le passif de Pélo Plastique atteint 4,2 millions \$, dont 850 000 \$ à Robert Péloquin et 953 000 \$ à la Banque Sanwa ; son actif, 3,5 million \$. Le passif de Robert Péloquin se chif-

fre à 4 millions \$, dont 1,1 million \$ à diverses institutions du Mouvement Desjardins ; ses actifs sont de 4,9 millions \$. Toutes deux ont comme président M. Julien Péloquin.

La cour d'appel permet aux municipalités de refuser l'implantation de dépotoirs

HULL (PC) — La cour d'appel du Québec vient de rendre un jugement qui confirme le droit des municipalités de refuser des dépotoirs pour des raisons de zonage, reconnaissant ainsi le droit de la ville de Bristol de refuser l'implantation d'un dépotoir à la mine Hilton, dans l'Outaouais.

Les trois juges de la cour d'appel ont renversé la décision d'un juge de première instance qui avait déclaré que le projet de la compagnie Désourdy d'implanter un site d'enfouissement dans une carrière profonde de la ville de Carignan ne contrevient pas à un règlement de la municipalité.

Le jugement de la cour d'appel concerne aussi les villes de Bristol, Mercier et Saint-Michel-Ar-

change, aux prises avec le même problème que Carignan. Les quatre causes avaient été plaidées conjointement devant la cour d'appel par les procureurs de Carignan.

Selon les juges, la Loi sur la qualité de l'environnement n'a pas abrogé le pouvoir des municipalités de faire des règlements sur la gestion locale des déchets, pourvu que ces règlements ne contreviennent pas aux articles 54 et 55 de la loi.

LE CENTRE SONY.

IMMAX
ÉLECTRONIQUE

ACHÈTE SONY

TOUTE LA GAMME DES PRODUITS SONY OFFERTE À PRIX D'INTRODUCTION

Discman — WORLD-BAND
Handycam — watchman
WALKMAN — TRINITRON XBR

IMMAX

800, Belvédère, Québec, 687-4545

TOYOTA

Des chiffres aussi fiables que nos voitures.

0 \$ D'ACOMPTE / 178 \$ INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION / 48 mois*
PAR MOIS TAXES EN SUS (EH OUI PERSONNE N'Y ÉCHAPPE)

OU 8628 \$**

- moteur 1,5 litre à injection électronique
- traction avant • direction à crémaillère • boîte manuelle à surmultipliée • dégivreur électrique de lunette arrière • phares à halogène
- rétroviseurs extérieurs gauche et droit

SOLUTION TOYOTA

*Programme de location Solution Toyota de 48 mois / 96 000 km pour la Tercel S, modèle DK46-AA. Valeur résiduelle garantie. Seuls le premier versement et un dépôt de sécurité remboursable sont exigés. Sur approbation de Toyota Credit Canada inc. Offre de durée limitée. **PDSF Tercel S, modèle DK46-AA. Taxes, transport et préparation en sus.

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ OFFERTE
PEA



Tu m'épateras toujours Toyota.

Votre concessionnaire
TOYOTA
Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

* Marque officielle • Association olympique canadienne 1987

André Gravel, de Rivière-à-Pierre, connaîtra sa sentence le 20 mars

Un des pires cas de sadisme sexuel survenus dans la région

Son cas étant décrit comme l'un des plus graves à survenir dans la région de Québec, en matière de sadisme sexuel, un individu de Rivière-à-Pierre, André Gravel, âgé de 41 ans, connaîtra sa sentence le 20 mars.

LE SOLEIL

Un sexologue du centre hospitalier Robert-Giffard, M. Marcel Couture, qui témoignait hier devant le juge André Cartier, a rangé le cas de Gravel au troisième rang de tous ceux qu'il a vus dans sa carrière, en termes de gravité. À coup sûr, estime-t-il, il récidivera : « Il ramène tout au sexe, qui est son existence ! »

L'individu possède de nombreux antécédents judiciaires, dont une sentence de cinq ans de pénitencier, entre autres pour sodomie avec des garçons de 9 à 12 ans. Lui-même abusé sexuellement par deux oncles et son parent, entre les âges de cinq et 12 ans, Gravel a reconnu avoir commis trois viols.

En ce qui concerne le crime pour lequel le juge Cartier devra prononcer une sentence, il est survenu à Rivière-à-Pierre, aux dépens d'une Montréalaise de 28 ans. Après une matinée de « rafting », celle-ci s'était allongée sur le bord de l'eau pour se reposer.

L'accusé a soudain surgi près d'elle, la menaçant d'un couteau. Après avoir réussi à repousser son assaillant, la jeune femme a reçu un coup de poing au visage.

L'accusé s'est alors rué sur elle et a entrepris de découper son maillot de bain avec son couteau, s'y reprenant à plusieurs fois. Il s'est ensuite livré à des attouchements.

S'inspirant du contenu d'un rapport présentiel, le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, a souligné au juge Cartier que Gravel ne se soucie pas du tout de sa victime puisque, selon lui, il ne lui a fait aucun tort. Il nie même l'avoir agressée sexuellement, prétendant qu'il voulait plutôt s'emparer des vêtements qu'elle portait sous son maillot...

En guise d'exemple et pour la protection du public, Me Ouellet a réclamé une peine de huit à 10 ans de pénitencier, compte tenu qu'une peine de cinq ans n'a pas suffi à Gravel pour se faire soigner. De son côté, son avocat, Me Jean Petit, a fait valoir qu'en plaçant coupable, Gravel a évité à la victime l'épreuve de témoigner devant le tribunal.

Si le pire cas relevé par le sexologue a valu à son auteur une peine de 10 ans, Me Petit a suggéré au juge que celle de Gravel se situe entre cinq et 10 ans. Une peine trop lourde, a plaidé l'avocat, le découragera et il récidivera

à sa sortie.

Appelé par son avocat à prendre la parole, l'accusé, qui a affirmé avoir toujours des contacts

avec son épouse, a déclaré : « J'suis pu capable de vivre avec ça... J'ai demandé la castration chimique et je la demande enco-

re. » Il a par ailleurs reconnu qu'il se rendait régulièrement sur les lieux de sa dernière agression, muni de son couteau.

L'information en tête! avec André Chouinard



de 6h00 à 9h00 du lundi au vendredi

CBV
Bonjour

SRC
CBV 980 / Québec

Un « fabricant » de PCP est condamné à 10 ans de prison

Le juge Alain Morand a condamné hier à 10 ans de pénitencier Jean Gourgues, âgé de 37 ans, le dirigeant d'un laboratoire clandestin de phencyclidine.

LE SOLEIL

En septembre, Gourgues avait été arrêté en même temps que deux autres individus lors du démantèlement du laboratoire, à Beauport. En liberté illégale à la suite d'un imbroglio survenu à la maison de désintoxication à laquelle il avait été confié, l'homme était de nouveau appréhendé en janvier lors d'une transaction de PCP.

Après avoir fait le rappel des faits, le juge Morand a dit tenir compte, dans la détermination de la peine, de la gravité de l'offense, du haut niveau de préméditation et des antécédents en semblable matière. Par contre, le fait d'être lui-même un toxicomane a

épargné quelques années de détention à Gourgues, a souligné le magistrat. D'ailleurs, il a recommandé que l'accusé subisse une cure de désintoxication derrière les barreaux.

La poursuite, représentée par Me Louis Dionne, avait réclamé une peine de plus de 15 ans alors que l'avocat de l'accusé, Me André Gaulin, s'est abstenu de faire quelque suggestion que ce soit.

Selon Me Dionne, la quantité de réactif grignard découverte lors de l'intervention policière aurait permis, en l'ajoutant à du PCC, de fabriquer une quantité de PCP valant de 3 à 5 millions \$ sur le marché noir. Quant à la quan-

tité saisie lors de la seconde arrestation de Gourgues, elle valait entre 180 000 \$ et 300 000 \$.

« Il faut que la sentence donne un message clair que la région de Québec doit perdre la triste palme d'être la capitale du PCP », a plaidé le procureur.

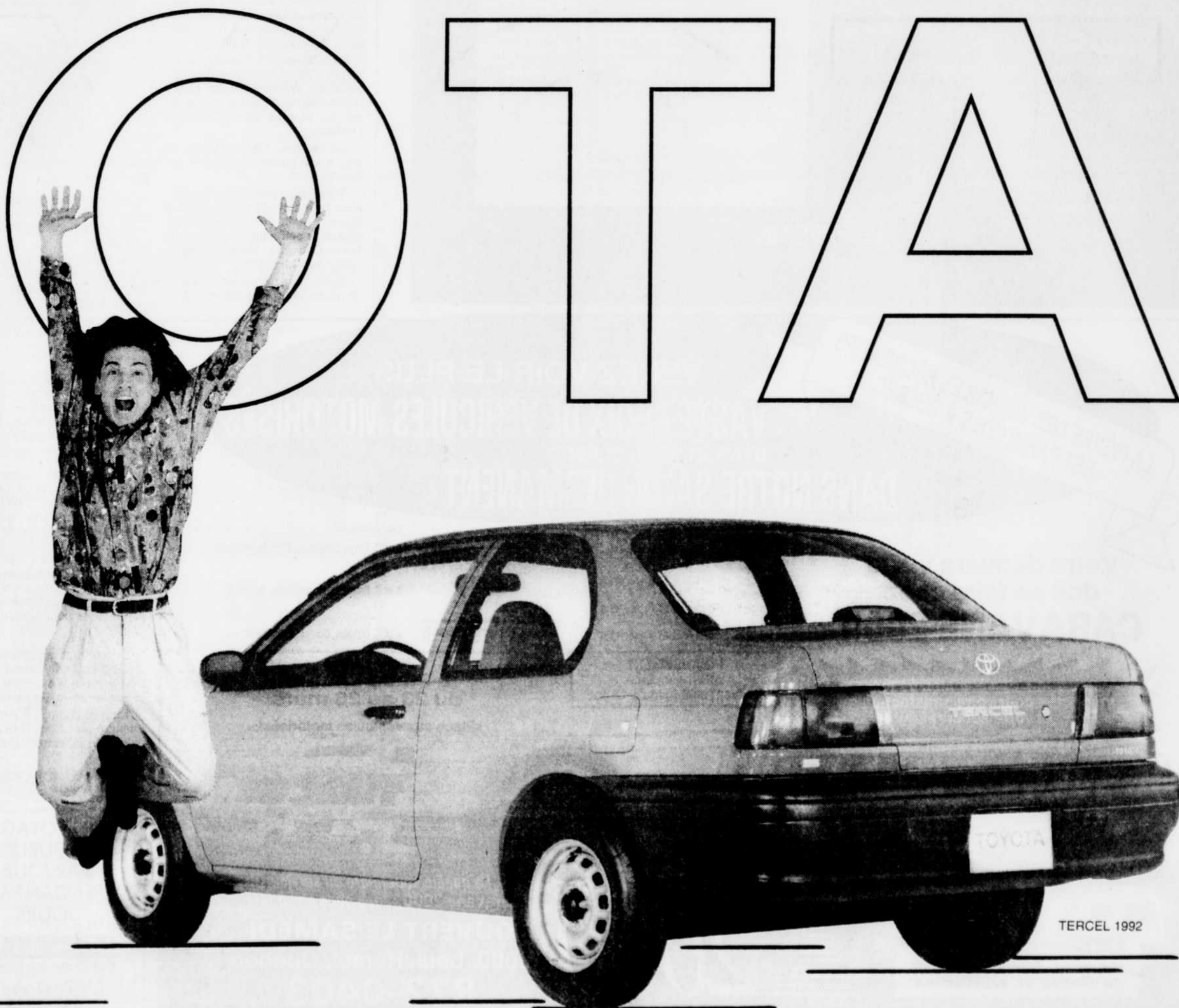
MAINTENANCE CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Kmart", en vigueur du 16 au 21 mars 1992.

Page K-28: Remorque avec treuil pour bateau: n'est pas tel qu'illustré.

Page K-17: Rouges à lèvres et crayons, non disponibles au magasin de Place des Quatre-Bourgeois.

Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.



TOYOTA

TERCEL 1992

Manque d'espace vital, congestion des lieux d'aisance, conditions d'hygiène douteuses

Les détenus de la prison de Québec dénoncent leur situation

Voici la première brique
d'une maison qui ne sera
jamais construite...
à cause de la TVQ!

Imposer la TVQ dans le secteur de l'habitation,
c'est taxer l'épargne des Québécois.

LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

- Augmentera de 3 à 5,5 % le coût de votre future maison neuve.
- Augmentera de 5 à 6 % le coût de vos travaux de rénovation.
- Occasionnera, à court terme, 2 250 mises à pied.
- Empêchera, à moyen terme, 5 000 d'entre vous d'accéder à la propriété.

APPUYEZ CONCRÈTEMENT CETTE CAMPAGNE,
DÉCOUPEZ ET POSTEZ, DANS UNE ENVELOPPE,
LE COUPON-RÉPONSE CI-JOINT.

Monsieur le ministre, je désire manifester mon opposition à l'imposition de la taxe de vente du Québec dans le secteur de l'habitation à compter du 1er juillet 1992. Sachant que le gouvernement veut encourager des mesures d'accession à la propriété, je crois que la TVQ viendra annuler tous les efforts déployés à cet égard, en plus de mettre un frein à la relance économique.

Signature _____

Adresse _____

a/s M. Gérard D. Lévesque, Ministre des Finances
Gouvernement du Québec, 12, rue Saint-Louis,
1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 5L5



Manque d'espace vital, congestion des lieux d'aisance, conditions d'hygiène douteuses, un téléphone public pour 32 gars, voilà en bref de quoi se plaignent, depuis quelque temps, les détenus du secteur G-1 à sécurité minimale, au Centre de détention de Québec.

LE SOLEIL

Par la voix de l'un des porte-paroles du Comité des détenus du G-1, qui a préféré garder l'anonymat, ces doléances ont été colligées et rédigées sous la supervision de Me Armand Rousseau, qui précisa au SOLEIL « s'occuper principalement de l'aspect juridique du problème soulevé par ce comité ». Des lettres les informant de ces récriminations doivent parvenir en début de semaine au ministre responsable Claude Ryan, au sous-ministre Normand Carrier, au Protecteur du citoyen Daniel Jacoby, à Guy Dumais des Droits des détenus et enfin à Nelson Mathieu, directeur du Centre de détention.

Informé de cette protestation, M. Mathieu n'a pas caché que des réparations et rénovations importantes sont actuellement en cours dans neuf départements du centre qui se prépare à accueillir bientôt les femmes dans une aile spéciale.

M. Mathieu ajoutait: « Il faut comprendre que pour effectuer ces modifications majeures, certaines mesures doivent être prises mais elles ne sont que tempori-

res. Il est vrai que dans le G-1, il faut momentanément augmenter la capacité et que des lits supplémentaires ont dû être ajoutés. Mais il va falloir vivre avec ces contraintes tant que les travaux se poursuivront. Et ils doivent durer trois ou quatre mois. »

Pour sa part, Me Rousseau soulignait que des locaux exigus et un grand remue-ménage ne facilitaient en rien la qualité de vie des détenus dans ces quartiers surpeuplés. « Au seul chapitre de la sécurité, ces hommes ne disposent que d'une seule sortie d'urgence. Advenant une situation de panique, d'incendie ou autre, les conséquences pourraient être désastreuses. Tous ces détenus purgent des peines légères pour amendes non payées, fraudes, etc., mais ils ne sont pas violents et leur séjour est de courte durée. »

Tout de même, à six détenus dans un espace-dortoir de 1000 pieds carrés, ce n'est rien pour améliorer leur qualité de vie, soutiennent les membres du Comité du G-1. « On veut bien faire notre temps mais pas dans n'importe quelle condition de détention ».

Un Chinois immigré aux E.-U. accusé du meurtre de son ex-femme au Québec

MANIWAKI (d'après PC) — La Sûreté du Québec a retenu une accusation de meurtre prémédité contre l'ex-mari de l'étudiante de l'université américaine Purdue dont le corps mutilé a été trouvé, en fin d'après-midi jeudi, en bordure de la route 117, à une trentaine de kilomètres au sud de Val-d'Or.

Weimin Wu, 29 ans, de Lafayette (une municipalité située dans le centre-nord de l'Indiana), a comparu devant un juge de paix au palais de justice de Maniwaki pour répondre du meurtre qui lui est reproché.

Le suspect devra comparaître à nouveau jeudi alors que le tribunal fixera la date de l'enquête préliminaire. Entre-temps, il est détenu à la prison de Hull.

Parallèlement à l'accusation de meurtre au premier degré en sol canadien, Weimin Wu fait l'objet d'accusations d'enlèvement et de vol de voiture dans l'État de l'Indiana.

La victime, Lijuan Wang, 31 ans, a été portée disparue à Lafayette lundi.

Trois jours plus tard, des policiers de Maniwaki retraçaient son ex-mari et la voiture au centre-ville de la petite municipalité de la Haute-Gatineau. Aucun signe toutefois de Mme Wang.

Après une trentaine d'heures de recherches, des agents de la



Weimin WU

SQ ont finalement découvert son cadavre enseveli sous un banc de neige, au milieu du parc de la Vérendrye.

Lijuan Wang a eu les deux mains amputées et affichait aussi des blessures par balles à la tête.

Des enquêteurs de la police de l'université Purdue et du bureau du FBI de la municipalité de Lafayette ont été dépêchés à Montréal hier.

Ces policiers et les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la SQ mettront en commun leur bilan d'enquête dans le but de déterminer à quel endroit le meurtre a été commis.

« Si le meurtre est survenu au Canada, M. Wu sera traduit devant vos tribunaux. Une fois cette procédure complétée, nous pourrions faire une demande d'extradition afin qu'il soit remis à la justice américaine pour répondre des accusations d'enlèvement et de vol que nous avons déposées contre lui », a indiqué hier un porte-parole de la police de l'université Purdue.

Les policiers devront aussi tenter d'expliquer ce qui a pu motiver Weimin Wu à se rendre dans la région de la Haute-Gatineau.

Citoyen chinois, Weimin Wu a immigré aux États-Unis en compagnie de sa femme Lijuan Wang, en 1988.

Le couple était séparé depuis les mois de juillet.

LA FIÈVRE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS
EST PARMIS NOUS À QUÉBEC

ENEZ VOIR LE PLUS
VASTE CHOIX DE VÉHICULES MOTORISÉS
DANS L'EST DU QUÉBEC
DANS NOTRE SALON PERMANENT

Votre dernière visite
doit se faire chez
CARAVANE 2000

Vaste choix de véhicules usagés
inspectés pour votre satisfaction
et votre sécurité!

Spécialiste
de véhicules récréatifs
Classe A
de 22 pieds à 38 pieds
Classe C
de 21 pieds à 31 pieds
Fifthwheel
de 25 pieds à 34 pieds

FINANCEMENT
offert sur place
pouvant aller jusqu'à 15 ans

Dépositaire

A et C, Tioga, Coronado, Flair, Pace Arrow

FLEETWOOD

WY
WY
WY

A et C, Empress, Commander, Regency

General Coach

A et C, Citation, Corsair, Fifth Wheel

Nous serons
à Place Laurier
du 23 au 28 mars
pour
«Place aux véhicules motorisés!»



Nouveau. Service complet
de pièces et accessoires.

CARAVANES
2000

La qualité supérieure du service
Caravane 2000... des gens en parlent!
OUVERT LE SAMEDI
6000, boul. Hamel, Québec
872-0403

UN VOYAGE
DOUBLE
PAR JOUR
PENDANT 63
JOURS

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Abonnez-vous:
647-3333

Pour faire pression sur Bagdad Washington dépêche une flotte de guerre

(d'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Brusque regain de tension hier dans le golfe Persique après la découverte par des observateurs de l'ONU d'au moins 20 fusées à têtes chimiques en Irak. Ces armes devaient en principe, être détruites. Les Etats-Unis ont pour leur part dépêché le porte-avions America dans les eaux du Golfe afin de signifier « clairement » à l'Irak qu'il doit se plier aux résolutions de l'ONU et éliminer ses armes de destruction massive, ont rapporté vendredi des responsables de l'administration américaine.

Le chef d'une mission d'experts de l'ONU en Irak, M. Michel Desgranges, a déclaré hier avoir reporté le départ de sa délégation après la découverte des fusées irakiennes.

Son équipe, forte de 16 experts, a trouvé ces têtes contenant des gaz innervants hier sur un site de destruction proche de la ville de Nassiriya, à 300 km au sud de

Bagdad, a-t-il dit. Elles étaient enterrées dans le sable. La mission a récupéré et détruit environ 470 têtes chimiques.

Il a précisé que son équipe resterait en Irak encore cinq jours au moins pour les détruire. Les experts devaient quitter Bagdad mardi prochain.

Pressions militaires

À Washington, les responsables américains ont refusé de faire le moindre commentaire sur des

informations de la chaîne de télévision CNN selon lesquelles le Pentagone avait dressé une liste de cibles irakiennes — des missiles nucléaires, ballistiques et chimiques — qui seraient frappées par les Américains au cas où Bagdad continuerait d'ignorer les demandes des Nations unies.

« Nous ne faisons jamais de commentaires quant à ce type de mesures mais l'America est retourné dans le Golfe et il s'agit d'un signal clair adressé à Saddam Hussein », a déclaré un des responsables, sous couvert de l'anonymat.

De source autorisée au Pentagone, on précise que l'America, qui peut emporter 80 avions, est entré dans le Golfe jeudi escorté du croiseur Norway, de la frégate Simpson et de deux navires de ravitaillement.

Le président George Bush a déclaré cette semaine qu'il était disposé à envisager « toutes les options » si l'Irak refusait de se plier aux injonctions de l'ONU concernant l'élimination de ses armes de destruction massive, conformément aux accords de cessez-le-feu de la guerre. Le premier ministre britannique, John Major, a tenu des propos similaires.

L'ambassadeur de Russie à Washington, Vladimir Lukine, a

laissé entendre jeudi que son pays était prêt à soutenir cet emploi de la force si nécessaire.

L'Irak a pour sa part échoué dans sa tentative d'obtenir une levée de l'embargo international mais a réussi à gagner du temps en se déclarant prêt à collaborer davantage avec l'ONU, ce que l'Organisation internationale pourra vérifier dans les prochains jours.

Mercredi et jeudi, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz a tenté de convaincre le conseil de sécurité, qu'ayant déjà respecté une bonne partie de ses résolutions, celui-ci devait assouplir, si ce n'est lever complètement, l'embargo qui affecte son pays depuis 20 mois.

Le conseil s'y est expressément refusé après avoir rappelé tous les manquements de l'Irak à ces résolutions, concernant notamment l'élimination de ses armes de destruction massive. Une nouvelle fois, le conseil a demandé à Bagdad de respecter « totalement et inconditionnellement » ses obligations, ce qui doit se traduire rapidement dans les faits.



Endeavour bientôt lancée

La nouvelle navette spatiale Endeavour a été amenée vendredi vers sa rampe de lancement au Centre spatial de Cap Canaveral, d'où elle devrait décoller début mai. Endeavour succède à Challenger détruite lors de l'explosion de janvier 1986 et est vraisemblablement la dernière navette à être utilisée par la NASA. Le véhicule assurant son transport a mis six heures pour parcourir les quelque six kilomètres jusqu'à la rampe de lancement.

Des armes inutiles pour sauver l'économie US

WASHINGTON (AFP) — Pour la deuxième fois en un mois, une idée apparemment saugrenue a été proposée devant le Congrès : construire du matériel militaire inutile ou dépassé, pour répondre à la menace sur l'emploi qui pèse sur les usines d'armement américaines en raison des réductions du budget de la Défense.

Cette fois-ci, la marine propose, pour préserver l'emploi dans les deux chantiers navals concernés, de construire des sous-marins nucléaires aux performances dépassées et dont les Etats-Unis n'ont pas besoin.

Le 12 février dernier, c'était Les Aspin, président de la Commission des Forces Armées de la Chambre des représentants, qui proposait l'achat d'armes inutiles et la construction de prototypes non suivie d'une fabrication à grande échelle.

Dans un rapport de 28 pages, l'amiral Bruce DeMars, directeur

de la division de propulsion nucléaire de la marine, recommande au Congrès et à l'administration Bush de mettre en cale sèche neuf sous-marins de la classe Los Angeles de la première génération, dont il reconnaît lui-même qu'ils ne sont pas encore dépassés afin d'économiser deux milliards de dollars pour permettre la construction sur cinq ans de cinq sous-marins identiques.

Les deux chantiers navals spécialisés — General Dynamics Corp à Groton (Connecticut) et News Shipbuilding and Dry Dock, en Virginie — emploient en tout 32 000 personnes.

BERNARD BERTHAUME, O.D.
JEAN DESLANDES, O.D.
MARTIN GIASSON, O.D.
PAUL LAMBERT, O.D.
P.E. TARDIF, O.O.D.
HENRI BÉLANGER, O.O.D.
BETTY BEAUDOIN, O.O.D.

Optométristes

- Examen de la vue
- Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
400, boul. Jean-Lesage
bureau 100
Tel.: 529-9721

Bienvenue!

Monsieur François Richard se joint à l'équipe de vente de Cartier Pontiac Buick GMC Ltée à titre de conseiller. François, professionnel de la vente, invite ses anciens et nouveaux clients à venir le rencontrer chez CARTIER PONTIAC BUICK GMC LTEE.

1475, Pie-XI Sud, Val-Bélair
(418) 847-6000

56% + VITE QUE LA COMPÉTITION AU MEILLEUR PRIX

699\$

Ordinateur 386SX-25 incluant:

- 1 Mo RAM
- écran couleur VGA
- DR DOS 5.0
- lecteurs 3.5" et 5.25"
- Clavier étendu

club DOS

Le super centre de l'informatique

7710 Bd Hamel Ouest, Ste-Foy (sortie Jean-Gauvin)
Tél.: 877-5888 ou 1-800-463-5285 FAX: 877-3846

VOUS SOUVENEZ-VOUS?

Le 5 janvier 1990, sur le terrain d'une station-service de la rue Bouvier, à Québec, un blessé gisait au sol.

Êtes-vous une personne qui lui est venue en aide ou une personne qui était présente lors de la préparation du blessé pour transport par ambulance?

Si oui, s.v.p. communiquez avec
Y. Martel (828-2953) ou C. Laroche (682-8924)

RENDEZ-VOUS
CROISSANCE DU COUPLE

CONFÉRENCE

Pierre-Yves Boily, conférencier

TITRE
M'aimer assez pour t'aimer vraiment???

DATE: Le samedi 21 mars 1992 à 19h30

ENDROIT:
Hôtel le Cottage
3135, chemin Saint-Louis
Sainte-Foy

COÛT: 10\$ par personne (à l'entrée)

INFORMATION:
843-5288 Nicole et Raynald
872-4341 Micheline et Normand

STE-FOY, CAP ROUGE, ST-AUGUSTIN

MAGNIFIQUES TERRAINS DISPONIBLES

225 000 \$ TERRAIN INCLUS

NOUVELLE DIMENSION
CONSTRUCTION

Sainte-Foy/Cap-Rouge
1038, Emelie-Chamard
659-3256

Lebourgneuf/Québec
1425, Le Page
624-1565

Saint-Émile
1362, Vaillancourt
842-0300

MAISONS PERSONNALISÉES

« JOIE DE VIVRE »

Serge Perreault. Marlène Villeneuve.

Un jeune couple. Des idées de grandeur.

Un budget à respecter.

Un rêve: avoir une maison.

Une maison qui respire leur joie de vivre.

Une maison en banlieue.

Une maison attachante tout comme eux.

Nouvelle Dimension leur a proposé Saint-Émile. Ils ont accepté.

Nouvelle Dimension leur a bâti une maison.

Matériaux de qualité supérieure.

Travail soigné. Finition impeccable.

Ils ont eu tout ça à temps.

Et en prime, ils ont eu la maison de leurs rêves.

NOUVELLE DIMENSION
CONSTRUCTION

Sainte-Foy/Cap-Rouge
1038, Emelie-Chamard
659-3256

Lebourgneuf/Québec
1425, Le Page
624-1565

Saint-Émile
1362, Vaillancourt
842-0300

Les 355 députés américains ayant émis des chèques sans provision seront connus

WASHINGTON (AFP) — La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité hier une résolution autorisant que soient révélés les noms de 355 parlementaires ayant émis des chèques sans provision sur leur compte auprès de la banque de la Chambre.

La majorité démocrate avait repoussé auparavant une proposition visant à n'identifier que les 24 parlementaires ayant émis le plus grand nombre de chèques sans provision.

L'affaire des chèques à la banque de la Chambre, qui fait l'objet d'une enquête depuis trois ans et a cessé ses opérations à la fin

1991, risque de compromettre les chances de réélection de nombreux parlementaires lors du scrutin de novembre.

« C'est un triste chapitre de l'histoire de l'institution. Nous ne pouvons le nier », a déclaré le démocrate Mike Synar.

Quelques heures avant l'adoption de la résolution par 426 voix contre 0, le responsable de la Ban-

que, Jack Russ, avait annoncé sa démission, des parlementaires ayant menacé de le limoger. Le Comité d'éthique de la Chambre a accusé M. Russ de n'avoir entamé aucune réforme et d'avoir encaissé 19 chèques personnels, d'une valeur totale de 56 100 \$, dans sa propre banque.

Le démocrate Charles Hatcher (Georgie) a reconnu que son compte avait été à découvert 780 fois au cours des trois dernières années. Un autre démocrate, Gerry Sikorski (Minnesota) a indiqué avoir fait 671 chèques sans provision pour un montant total de

121 000 \$.

Le républicain Duncan Hunters (Californie) a avoué avoir utilisé 160 chèques sans provision. Il a affirmé qu'une grande partie de l'argent obtenu avait servi à des donations en faveur d'un fonds pour les étudiants nécessiteux.

Au terme de la résolution, les noms des 24 parlementaires ayant fait le plus grand nombre de chèques sans provision (dont 19 qui siègent actuellement et 5 dont le mandat a expiré) seront divulgués d'ici à dix jours. Les autres noms pourront être publiés dix jours plus tard.

Israël vendrait de la technologie militaire américaine à la Chine

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis soupçonnent fortement Israël d'avoir réexporté illégalement de la technologie militaire vers des pays comme la Chine et l'Afrique du Sud, ont indiqué hier des responsables américains.

L'ambassade d'Israël à Washington a fait savoir que ces « allégations » étaient « des questions délicates qui faisaient l'objet de négociations » entre les deux gouvernements. Le porte-parole de l'ambassade, Ruth Yaron, a cependant affirmé qu'Israël respectait « strictement les règlements sur les transferts de technologie ».

D'après le Wall Street Journal d'hier, les services de renseignements américains possèdent des preuves « accablantes » de transferts par Israël d'armes et de technologie américaines vers la Chine, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, l'Éthiopie, le Chili et le Venezuela.

Ces transferts portent sur des missiles air-air et anti-char, des bombes en grappe et des systèmes radar et de brouillage. Trois entreprises d'État israéliennes seraient impliquées.

Le quotidien des milieux d'affaires ajoute que l'inspecteur général du département

d'État, Sherman Funk, a découvert que les services de M. Clark contrôlaient insuffisamment l'utilisation du matériel importé par Israël, et va recommander des sanctions. Le département d'État a confirmé qu'un rapport de l'inspecteur général devait être publié dans les 15 jours.

Le ministre israélien de la Défense, Moshe Arens, a confirmé qu'Israël avait vendu des armes à la Chine, mais démenti que ce fut en violation des lois américaines. Sur la chaîne de télévision ABC, il a estimé que certaines personnes aux États-Unis « cherchaient à nuire aux relations entre Israël et les États-Unis ».

La collaboration militaire entre l'Afrique du sud et Israël et les ventes de bombes en grappe américaines à l'Éthiopie, ont déjà été fréquemment évoquées en public. Mais les dernières révélations interviennent alors qu'Israël et les États-Unis arrivent au terme d'une négociation extrêmement difficile sur l'octroi de garanties de crédits à l'État hébreu.

THERMOPOMPES ET CLIMATISEURS SANS CONDUITS D'AIR

Achetez avant l'été et profitez de nos

SUPER SPÉCIAUX

de la Semaine nationale de l'habitation

Rabais de **250\$** à **750\$***

* Selon le modèle et la marque

CONFORT ET ÉCONOMIE SURPRENANTS!

Visitez notre établissement où tous les modèles de plusieurs marques sont en montre :

- MITSUBISHI
- HITACHI
- YORK
- TOSHIBA

ATTENTION!

Parce qu'un modèle ou une marque ne peut convenir à tous les besoins, demandez une

ESTIMATION GRATUITE

Spécialement pour résidences, condominiums et commerces avec plinthes électriques

LE SEUL ÉTABLISSEMENT DU GENRE À QUÉBEC!



Carrefour de l'Énergie
Place Lebourgneuf 623-3365
5500, boul. des Gradins, Québec

Toujours les leaders dans le domaine du chauffage climatisation

AVANTAGES DES THERMOPOMPES SANS CONDUITS D'AIR



SILENCIEUX - LE FONCTIONNEMENT ET LE STYLE SONT CALCULÉS POUR OFFRIER UN CONFORT TOTAL

Le silence est roi et le style attrayant. Pas de compresseur à l'intérieur. Ils offrent climatisation silencieuse, vie agréable et confortable dans un style qui se marie bien à tout décor.

INSTALLATION FACILE

L'installation est des plus faciles, pas de réseaux de conduits ou de larges trous à pratiquer comme le demandent les climatiseurs de fenêtre.



ZONES DE CLIMATISATION ÉCONOMIQUES ET CONFORTABLES

Les thermopompes bi-blocs régulent la température de la pièce à votre convenance ce qui n'est pas le cas pour les gros systèmes de climatisation centraux. Car la climatisation par zone diminue les coûts tout en augmentant le confort.

LES UNITÉS PEUVENT ÊTRE INSTALLÉES PARTOUT

Légères, compactes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, ces unités vous offrent la liberté de les installer partout où vous le désirez.

■ Morte de jalousie

LONDRES (Reuter) — Un ancien commandant de l'armée britannique âgé de 82 ans a égorgé sa maîtresse de 77 ans parce qu'il ne supportait plus qu'elle l'accuse de coucher « avec toutes les vieilles biques » de leur maison de retraite. A l'ouverture de son procès hier, l'ancien soldat a plaidé non coupable, affirmant qu'il aimait sa compagne. « Vous savez, elle était très jalouse et ça lui est monté à la tête, c'était une vieille mégère », a-t-il dit.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES VICTIMES DE LA THALIDOMIDE

L'ACVT - une association bilingue nationale contrôlée par des victimes de la thalidomide, invite tous les thalidomiens (nes) qui sont qualifiés pour le Régime d'aide extraordinaire du gouvernement fédéral à se joindre à l'Association.

L'inscription y est gratuite et vous permet de recevoir le bulletin de l'ACVT, de participer aux réunions de l'Association de même qu'aux différents programmes qui y sont offerts.

Écrivez à:
M. Randy Warren, Président
C.P. 9061, Succursale 40
LONDON (Ontario)
N6E 1V0

Pour le conseil au Québec, veuillez communiquer au (514) 389-9619

L'ACVT est une association à but non-lucratif cherchant à obtenir le statut d'organisation charitable. Tous dons seront fort appréciés et seront reconnus à l'aide d'un reçu à cet effet.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificats offerts à Québec

SOIRÉE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION

Le jeudi 19 mars 1992

GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I ET II

RELATIONS INDUSTRIELLES I

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

C'est un rendez-vous à 19 h 30 pour les nouveaux étudiants.

Collège St-Charles Garnier 1150, boul. St-Cyrille Ouest
Mme Denise Ouellet 872-8527

APPRENDRE POUR AGIR

LE DÉFI PONTIAC! POUR 17 990\$, ON VOUS DONNE AUSSI LA PAGE DE DROITE

Les concessionnaires Pontiac Buick GMC de la grande région de Québec vous mettent au défi de trouver mieux!



Grand Prix LE 4 portes

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK GMC DE LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC

AMT, LABBÉ INC.
VALLE JONCTION (418)253-5451

DES CARRIÈRES PONTIAC BUICK LTÉE
ST-MARC DES CARRIÈRES (418)268-3513

JOS BOUCHARD AUTOMOBILES LTÉE
CHATEAU-RICHER (418)824-4201

LAURIER PONTIAC BUICK GMC LTÉE
ST-POY (418)659-6430

BOND-POINT PONTIAC BUICK INC.
LÉVIS (418)833-3201

B. DUPONT AUTOS INC.
LAC ETCHÉMIN (418)625-6701

OSIÈRE PONTIAC BUICK LTÉE
QUÉBEC (418)529-6551

J.W. MORIN AUTOS INC.
ST-GEORGES DE BEAUCÉ (418)228-8801

LEBLOND AUTOMOBILES INC.
THEYFORD-MINES (418)335-9111

SAUVAGEAU PONTIAC BUICK GMC LTÉE
ST-RAYMOND (418)337-2204

CARTIER PONTIAC BUICK GMC LTÉE
VAL BELAIR (418)847-8000

DUY THIRASSET PONTIAC BUICK CADILLAC LTÉE
MONTMAGNY (418)248-7122

LAGUERRE PONTIAC BUICK INC.
LAURIER STATION (418)728-4233

POULIN PONTIAC BUICK INC.
ST-HONORÉ (418)483-6764

L'ONU intervient dans la guerre du Caucase

(d'après AFP, AP et Reuter) — Les Nations unies interviennent dans la guerre du Caucase. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali a en effet décidé d'envoyer M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'Etat américain, au Nagorny Karabakh, en Arménie et en Azerbaïdjan. Ce premier engagement des Nations unies dans les républiques de la défunte Union soviétique, découle visiblement du désengagement imminent des armées de la CEI dans la région.

Cyrus Vance, âgé de 74 ans, a déjà effectué une mission semblable en Yougoslavie, à la demande de l'ancien secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, au plus fort des combats entre Serbes et Croates.

L'envoi de M. Vance dans la région est visiblement dictée par la volonté des républiques de la CEI de se retirer du guépier caucasien. Le Bélarus a donné le signal de la retraite hier en ordonnant à ses troupes dans la région de s'en retirer immédiatement.

Au moment de leur admission à l'ONU, le 2 mars dernier, l'Arménie et l'Azerbaïdjan avaient déjà réclamé l'envoi de « casques bleus » dans la région pour mettre fin aux combats qui les divisent à propos du sort des populations du Nagorny Karabakh, une enclave

en Azerbaïdjan peuplée à 75 % d'Arméniens.

Le ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, M. Goussein Aga Sadykhov, avait précisé le 4 mars qu'il s'appretait à en faire officiellement la demande, par lettre, mais ce document n'a toujours pas été envoyé à l'ONU, précise-t-on par ailleurs.

Il est cependant peu probable que l'ONU, par l'intermédiaire de son conseil de sécurité, y réponde favorablement dans l'immédiat, préférant laisser aux organismes régionaux, comme la CSCE, le soin de tenter de trouver une solution, souligne-t-on de sources diplomatiques.

Retrait de la CEI

L'initiative de l'ONU est visiblement inspirée par la « peur du vide » née du retrait inévitable et imminent des armées de la CEI du

bourbier caucasien. Le Bélarus a sonné la retraite hier. Son parlement a ordonné le rapatriement des 1750 appelés qui font leur service militaire dans le Caucase et en Moldova, tandis que le président ukrainien Leonid Kravtchouk appelait le commandement en chef des forces armées de la CEI à prendre les mesures nécessaires pour renforcer le contrôle des arsenaux et dépôts d'armes de son ressort afin d'éviter que ces armes ne soient utilisées dans le conflit du Nagorny Karabakh.

L'état major de la CEI a pour sa part ordonné le retrait des unités de la 7e et de la 4e armées, déployées le long de la frontière qui sépare l'Arménie de l'Azerbaïdjan.

Selon le général Boris Piankov, le commandant en chef adjoint des forces armées de la CEI, une soixantaine d'unités étaient déployées sur la frontière entre les deux républiques du Caucase, et il en reste moins d'une trentaine « bloquées par la population ».

En Azerbaïdjan, « les familles des militaires sont toutes des otages », a poursuivi le général Piankov, devant le parlement russe à Moscou.

Le vice-président russe Alexandre Routskoï a déclaré jeudi que les unités déployées au Caucase devaient être retirées. « Que l'Azerbaïdjan et l'Arménie se débrouillent entre eux », a déclaré M. Routskoï. « Ce sont des Etats souverains », a-t-il ajouté.

Les combats ont redoublé à la frontière ces derniers jours, et le départ des militaires de la CEI va

supprimer le dernier tampon entre les belligérants. Les Arméniens ont en effet besoin d'ouvrir un corridor entre l'Arménie et le Nagorny Karabakh, séparés par seulement une dizaine de kilomètres au niveau de Goris et Latchine. Les Azerbaïdjanais veulent de leur côté couper la région disputée de ses bases arrière.

Ces combats ont repris entre Azéris et Arméniens dans le Haut-Karabakh hier soir après un bref cessez-le-feu alors que les initiatives diplomatiques se multiplient pour tenter de mettre fin à la guerre.

Les forces arméniennes sont de nouveau massées près de la ville azérie d'Agdam, théâtre de violents combats ces derniers jours.

La Pravda s'éteint

MOSCOU (AP) — Organe officiel du Parti communiste d'Union soviétique depuis la révolution d'Octobre 1917 et véritable institution médiatique de l'ex-URSS, la Pravda, après 80 ans d'existence, suspend à compter de samedi sa parution « pour une période indéfinie ».

Le journal invoque les réformes économiques de Boris Eltsine qui ont fait s'envoler les coûts. La direction accuse aussi le gouvernement russe de soutenir des quotidiens plus favorables à M. Eltsine et de vouloir bâillonner la Pravda avant la manifestation des conservateurs le 17 mars.

L'Ukraine et les armes nucléaires Les USA s'interrogent et la Russie proteste

WASHINGTON (d'après AFP, AP, Reuter et NYTNS) — Les États-Unis ont demandé à l'Ukraine pourquoi elle revenait sur sa promesse de transférer en Russie toutes ses armes nucléaires tactiques, a annoncé hier le département d'État.

Critiquant implicitement l'arrêt du transfert de ces armes vers la Russie, annoncé jeudi par le président ukrainien Leonid Kravtchouk, le porte-parole du département Richard Boucher, a répété avec instance que les États-Unis voulaient « voir ces armes éliminées le plus rapidement et de la façon la plus sûre possible ».

La décision de l'Ukraine viole les accords internationaux, a pour sa part déclaré hier un officier supérieur russe, le général Sergueï Zelentsov.

« La Russie, en tant qu'héritier légal de l'Union soviétique pour tout ce qui concerne les armes nucléaires, n'a aucun droit de les utiliser contre qui que ce soit, y compris l'Ukraine », a-t-il dit à l'agence de presse Itar-Tass.

Il s'agit de la première réaction à Moscou depuis la déclaration ukrainienne de jeudi.

Cela témoigne de la mé-

fiance grandissante entre Moscou et Kiev. Le président ukrainien Kravtchouk a expliqué qu'il craignait que ces opérations soient effectuées dans des conditions de sécurité insuffisantes, manifestant par là sa méfiance à l'encontre de l'administration russe et donnant une nouvelle preuve de sa volonté de ne pas céder aux « dictats » de Moscou.

Il s'inquiète notamment des ambitions nucléaires de son puissant voisin. Des écologistes russes lui ont d'ailleurs en partie donné raison en accusant hier le président Boris Eltsine d'avoir cédé aux exigences du lobby nucléaire en signant un décret qui, selon eux, revient à accepter la reprise des essais souterrains.

Un porte-parole du bureau de Boris Eltsine a confirmé qu'un décret concernant les essais nucléaires avait été signé mais a refusé d'en préciser la nature.

Tout un mal de tête...

GULF BREEZE, Floride (AP) — Un jeune homme de 19 ans avait mal à la tête. Il s'est donc rendu à l'hôpital de Gulf Breeze, en Floride, où il a découvert l'origine de tous ses maux : il avait une balle logée dans le cerveau. Juan Colon a avoué qu'il savait bien qu'un de ses amis lui avait tiré une balle samedi dernier par accident, juste au-dessus de l'oreille droite, mais qu'il avait pensé que la balle n'avait fait que lui érafler la peau. « Je croyais que c'était juste une coupure et puis, je me suis mis à vomir beaucoup », a-t-il raconté. Une radiographie a révélé l'objet du délit, une balle de calibre 22.



Oui, vous avez bien lu ! Si en-dedans d'une (1) heure après l'achat de votre billet vous n'êtes pas satisfait des conditions de ski, on vous le rembourse, sur-le-champ ! Sans autres conditions.

Ski Stoneham ET PAS AILLEURS!

(418) 848-2411
(800) 463-6888
Valide jusqu'au 22 mars 1992

Vous vous sentez fatigué(e) ? Essouffé(e) ? Le moral en berne ? Les tensions douloureuses ? Les sommeils difficiles et les réveils moroses ?

LA THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC !

vous permettra de décrocher et de vous ressourcer.

Ces bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues et massages thérapeutiques, quotidiennement, dans la douceur et le charme ancien de l'Auberge du Parc, vous redonneront vitalité et énergie !

Accordez-vous un placement à court terme pour votre santé, votre bien-être et votre efficacité !

Offrez-vous la thalassothérapie à l'Auberge du Parc de Paspébiac !

Informations et brochures 1-800-463-0890

ATELIER INTENSIF

"LA PENSÉE POSITIVE AU SERVICE DU COEUR"

LES 27, 28 ET 29 MARS 1992

Venez découvrir (ou redécouvrir) d'excellents moyens de cheminer vers le bonheur, à votre rythme... à votre goût !!!

L'atelier se déroulera du vendredi 27 mars à 19h30 au dimanche 29 mars à 17h.

L'Ère du cristal
2850, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1W2

Votre animateur : Louis-Armand Côté, praticien en pensée positive et en programmation neuro-linguistique, animateur de la série "EN TOUT... COEUR !!!" (Télé-9, 1985-1989)

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT :
nous acceptons au plus 25 personnes. Les frais sont de 80 \$ plus TPS, soit 85,60 \$.

INSCRIPTION :
avant le 22 mars 1992. Envoyer nom, adresse et numéro de téléphone avec frais d'inscription ou dépôt de 50 \$, par chèque ou mandat-poste libellé à DIFFUSION "EN TOUT... COEUR !!! ENR." à l'ère du cristal, voir adresse ci-dessus. Le solde sera requis au début de l'atelier.

POUR INFORMATION :
Louis-Armand (418) 623-7339

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

IMPÔT

Il n'en tient qu'à vous d'obtenir plus qu'un simple traitement de vos déclarations d'impôt, choisissez Profisc et, faites affaires avec de véritables spécialistes.

Nous croyons que vous payez déjà suffisamment d'impôt sans devoir laisser à d'autres une partie de votre remboursement.

Chez Profisc, vous savez clairement au départ votre coût par la méthode des 3S : simple, spécifique, spécialisée.

JEAN GIROUX, ACTUAIRE ET **DANIELLE GIROUX, C.A.**
MAÎTRISE EN FISCALITÉ MAÎTRISE EN FISCALITÉ

1-800-463-0890

658.2262

CARREFOUR STE-FOY
COIN DU VALLON
2480, CHEMIN SAINTE-FOY
BUREAU 260, SAINTE-FOY
(QUÉBEC) G1V 1T6

Rive-Sud possibilité d'utiliser le comptoir de dépôt au :
(École de conduite Pointe-Lévy), 104, Kennedy, local 103, Lévis
Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 17h Lundi, mercredi : 9h à 19h30

DU LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H SAMEDI DE 9 H À 17 H

LIQUIDATION FINALE

Vêtements de ski
Homme · Femme · Junior

"Blousons 3 dans 1
WOOLRICH
rég. jusqu'à 285,00 \$
99 95 \$

Sélection de manteaux de ville
Homme et femme
rég. jusqu'à 695,00 \$
99 95 \$

Sélection d'anoraks
goretex
CIESSE PIUMINI, GÉO
Homme et femme
rég. jusqu'à 990,00 \$
199 95 \$

Veste de duvet
sans manche, **GÉO**
rég. jusqu'à 290,00 \$
99 95 \$

Sélection de blousons
GÉO, DUBIN, NORDICA
Homme et femme
rég. jusqu'à 570,00 \$
199 95 \$
ou
99 95 \$

Sélection de une pièce
COLMAR, BELFE, CIESSE PIUMINI
Homme et femme
rég. jusqu'à 1150,00 \$
299 95 \$
ou
199 95 \$

BOUTIK SUISSSE

1366, Maguire, Sillery 418.527.0604

GRAND PRIX:

- Moteur 3,1 litres (V6)
- Automatique, 4 vitesses
- Radio AM/FM cassettes
- Sièges-baquets
- Régulateur de vitesse
- Volant réglable
- Verrouillage électrique des portes

- Climatisation électronique
- Essuie-glace intermittents
- Chauffe-moteur
- Éclairage d'accès
- Lève-glaces électriques
- Glaces de sécurité feuilletées, teintées
- Phares antibrouillard

Possibilité de location à 299 \$* par mois, sur une période de 48 mois. Un dépôt de 1 680 \$ est exigé.

*Cette offre n'est valide que pour un temps limité. Taxes et transport en sus.

Des « réfugiés écologiques » fuiront bientôt l'« effet de serre »

COPENHAGUE (AFP) — L'effet de serre (ou réchauffement de l'atmosphère) va créer dans les dizaines d'années à venir un nouveau type de réfugiés non seulement économiques mais de l'environnement, fuyant les inondations ou la sécheresse et les températures infernales dans leurs régions, selon un rapport du ministère de l'Environnement publié hier dans la presse danoise.

Selon ce rapport élaboré par 40 experts danois, sur la base de recherches internationales, le Danemark connaîtra dans les cent prochaines années un réchauffement

de la température de 1 à 3 degrés en été et 2 à 5 degrés en hiver ainsi qu'une montée du niveau de la mer de 30 à 50 cm, rendant nécessaire le rehaussement des digues au sud du royaume.

Mais les changements climatiques, dus à l'effet de serre, ne causeront pas de problèmes véritables au Danemark qui jouira de températures agréables proches de celles actuellement du sud de l'Angleterre ou de la France. Ils entraîneront, en revanche, des conséquences catastrophiques pour les pays situés dans les zones basses de la terre comme le Bangladesh, l'Égypte et les îles de corail dans l'Océan indien.

« Ces conditions vont créer un exode massif des populations d'Afrique notamment vers l'Europe et le Danemark », a indiqué le ministre danois de l'Environnement, Per Stig Moeller, qualifiant « l'effet de serre de sérieux problème dont on ne connaît pas encore toute l'étendue ».

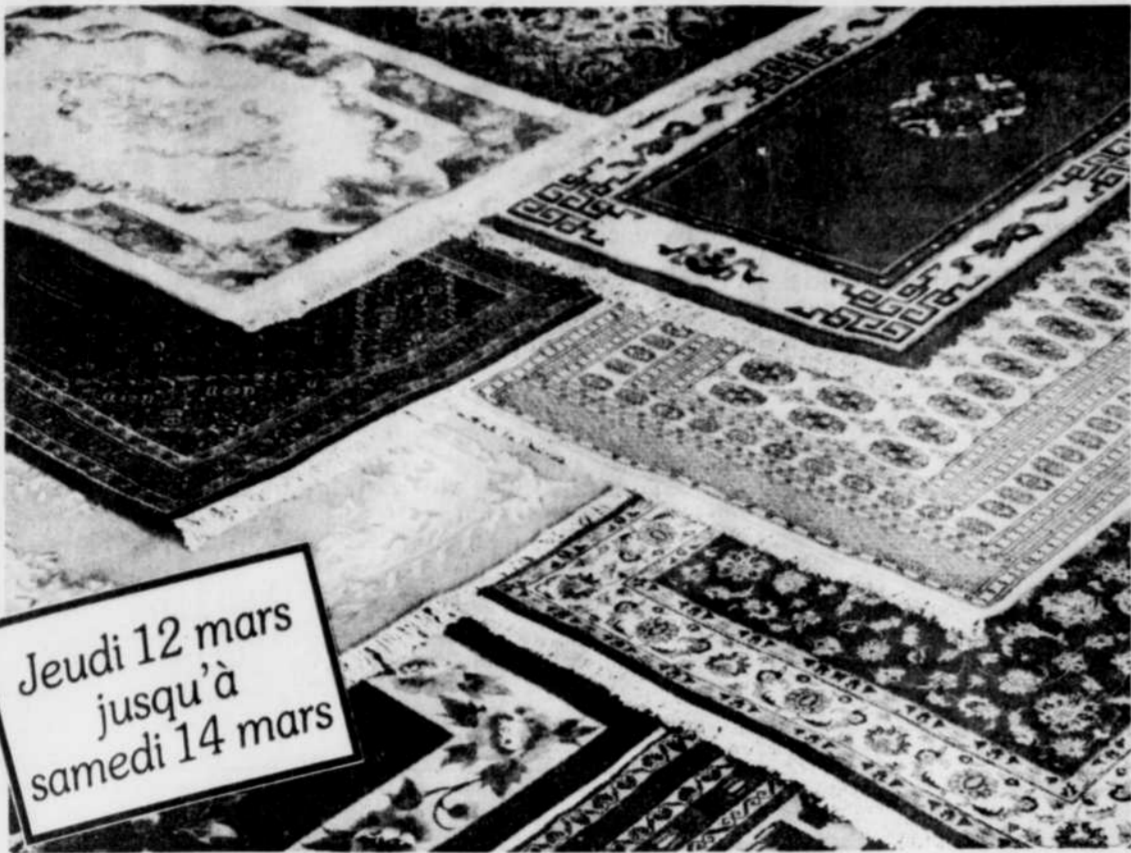
« Il est urgent, a-t-il déclaré au quotidien Jyllands-Posten (conservateur), d'exercer encore des pressions sur les autres pays de la CEE pour imposer des taxes communes sur le dioxyde de carbone (CO2), un des grands responsables de l'effet de serre », estimant « essentiel que les Douze parviennent à un accord à ce sujet avant

la Conférence sur l'Environnement et le Développement en juin à Rio ».

« Si les États-membres de la Communauté et les autres pays riches ne limitent pas leurs émissions de CO2, les nations pauvres ne voudront pas bouger pour réduire les leurs », a-t-il estimé.

Le Danemark est le premier pays de la CEE à avoir imposé cette taxe dont l'entrée en vigueur est bloquée actuellement par la Commission de Bruxelles qui en étudie les conséquences sur la libre concurrence en raison, des compensations accordées par l'État danois aux entreprises les plus polluantes.

Vente de tapis orientaux



Jeudi 12 mars
jusqu'à
samedi 14 mars

Une collection prestigieuse de plus de 800 tapis 100% laine et 100% soie provenant de Chine, Inde, Népal, Afghanistan, Pakistan et Turquie. Tous soigneusement tissés à la main dans des formats de 2' x 3' jusqu'à 12' x 18'.

Venez choisir votre carpepe durant cette incroyable vente qui ne durera que 3 jours seulement. **RABAIS 40%**

M MEUBLES
Jacques Gaulin

2158, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 2G3 681-8106

L'homme des glaces était tatoué et avait des poux

INNSBRUCK, Autriche (AFP) — L'Homme des glaces — le corps momifié vieux de plus de 5000 ans découvert en septembre dernier à la frontière austro-italienne sur le glacier tyrolien du Similaun — avait des poux, selon le directeur de l'Institut de préhistoire de l'université d'Innsbruck, le professeur Konrad Spindler. Au cours d'une conférence publique hier à Innsbruck, le Pr Spindler a indiqué d'autre part que les entrailles de l'Hibernatus étaient bien conservées. Son cœur, ses poumons, son foie et son cerveau n'ont guère souffert des milliers d'années dans la glace, a-t-il précisé. Le Pr Spindler a annoncé encore que de nouveaux tatouages — des lignes — ont été découverts au pied droit de l'Hibernatus après que l'on eut enlevé sa chaussure. Le directeur de l'Institut d'Innsbruck a vivement regretté que les parties génitales de l'Homme des glaces aient été détruites lors du dégagement du corps du glacier. L'Hibernatus est conservé dans une chambre froide à l'Institut d'Innsbruck par une température de moins 6 degrés Celsius et une humidité de l'air de 98 %.



Scandale raciste en Australie

Le premier ministre australien Paul Keating a qualifié hier de « honte nationale » un film vidéo amateur montrant deux policiers tourner en dérision la mort d'un aborigène en détention. Le film, diffusé hier soir par une chaîne de télévision, a été tourné pendant une fête de la police. Le visage peint en noir, une corde passée autour du cou, les deux policiers se font appeler Lloyd Boney et David Gundy. Lloyd Boney, un aborigène de 28 ans, s'est pendu dans sa cellule en 1987. David Gundy, aborigène lui aussi, a été abattu lors d'un raid de la police à son domicile de Sydney en 1989. Le chef de la police de Nouvelle Galles du Sud, à laquelle appartiennent les deux policiers, a présenté ses excuses aux parents des victimes et ordonné de limiter les fonctions des deux agents dans l'attente des résultats d'une enquête. Une commission enquêtant sur la mort de 103 aborigènes en détention a récemment conclu que ces morts résultaient de l'inégalité sociale et de mauvais traitements de la police.

Pas de frais supplémentaires pour notre Signature!



En louant une Lincoln à long terme, vous obtenez tout le luxe d'une Lincoln version Signature, sans frais supplémentaires.



Jamais une voiture de luxe n'aura intégré autant de sophistication à la fois. De l'élégance raffinée de ses six places de grand confort à son roulement ultra silencieux, le moindre détail de la Lincoln Town Car 1992 concourt à en faire le symbole des voitures de luxe d'aujourd'hui.

LINCOLN TOWN CAR VERSION SIGNATURE

DEUX ANS	TROIS ANS	QUATRE ANS
739 \$ ⁽¹⁾	699 \$ ⁽²⁾	639 \$ ⁽³⁾
PAR MOIS	PAR MOIS	PAR MOIS

LINCOLN

L'engagement Lincoln

1) Basé sur un bail de type forfaitaire fixe de 24 mois avec mise de fonds de 2975 \$ pour la Lincoln Town Car version Signature.
2) Basé sur un bail de type forfaitaire fixe de 36 mois avec mise de fonds de 1634 \$ pour la Lincoln Town Car version Signature.
3) Basé sur un bail de type forfaitaire fixe de 48 mois avec mise de fonds de 1450 \$ pour la Lincoln Town Car version Signature.
Les frais de transport, d'immatriculation, d'assurance, la taxe d'accise, ainsi que la TVP ET LA TPS sur la mise de fonds et les mensualités, sont en sus. Autorisation de crédit et dépôt de sécurité requis. Le concessionnaire peut louer à long terme pour moins cher. Certaines restrictions quant au kilométrage peuvent s'appliquer. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Offre d'une durée limitée.

MERCURY LINCOLN

Suzanne Roy

61, Kennedy, Lévis — 835-1915

la Baie ?
services à domicile ?
Pourquoi Parce que nous sommes les plus gros, nous avons les meilleurs **PRIX!**



29⁹⁹ SEULEMENT
DEUX PIÈCES

Tapis mur à mur nettoyé par des professionnels.

89⁹⁹ SEULEMENT
MEILLEURE VALEUR

Nettoyage de tapis: 5 pièces, 12 marches et un vestibule. Plus nous nettoyons, plus vous économisez!



59⁹⁹ SEULEMENT
CANAPÉ Toute dimension

20\$ de rabais à l'achat de 50\$ ou plus des services de nettoyage de mobilier La Baie.

2 SEMAINES SEULEMENT **\$ SUPER ESCOMPTE \$**

la Baie services à domicile

624-0478
Chicoutimi: 690-2471

Rendez-vous disponibles en soirée sans frais supplémentaires
Lundi au Vendredi 9h à 17h Samedi 9h à 14h Appelez pour plus de renseignements!
Autres services disponibles - Des restrictions peuvent s'appliquer - Valable jusqu'au 28 Mars 1992

J'achète!

49 condominiums prestigieux adossés aux Plaines d'Abraham, avec piscine, terrasses et jardins privés. Un site sans pareil.

Une offre qu'il est difficile de refuser. J'y crois. J'achète!

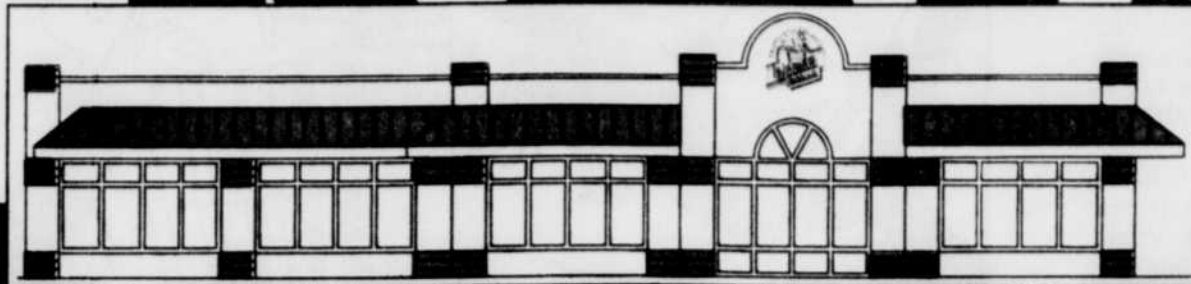
LE QUARTIER KRIEGHOFF
Angle Briand et Grande Allée, face à l'avenue Cartier
Pour information, contactez Michelle Ruel
688-1630 683-0157 RUEL L'INDUSTRIELLE ALLIANCE

UN NOUVEAU JARDIN MOBILE, VOISIN

DE PLAZA LAVAL, À SAINTE-FOY



FRAIS OUVERT



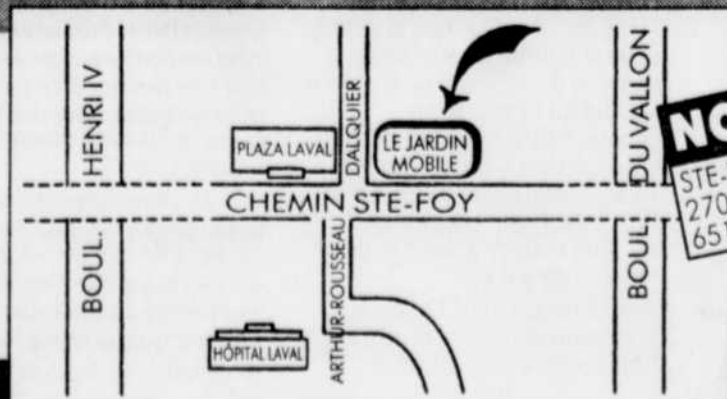
MAINTENANT
au
2700, ch. Ste-Foy
VOISIN DE
PLAZA LAVAL

**ET TOUS LES JARDIN MOBILE
CÉLÈBRENT CETTE OUVERTURE
AVEC UNE RÉCOLTE D'AUBAINES :**

<p>CAROTTES 5 LIVRES Produit des États-Unis Nouvelle récolte</p>  <p>97¢ cello</p>	<p>CHOUX-FLEUR Produit de la Californie grosueur # 12</p>  <p>97¢ chacun</p>	<p>BROCOLI Produit de la Californie, grosueur # 14</p>  <p>77¢ chacun</p>	<p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario</p>  <p>97¢ chopine</p>	<p>POIRES BARTLETT Murées à point</p>  <p>97¢ livre</p>
<p>ASPERGES FRAÎCHES Produit des États-Unis, pré-emballées</p>  <p>1 57\$ livre</p>	<p>PIMENT VERT Produits des États-Unis, pré-emballés</p>  <p>1 77\$ livre</p>	<p>CÉLERI Produit de la Californie, grosueur # 24</p>  <p>87¢ chacun</p>	<p>FÈVES VERTES Produit des États-Unis, pré-emballées</p>  <p>1 47\$ livre</p>	<p>BOSTON VIVANTE Laitue de serre, Québec</p>  <p>97¢ chacune</p>
<p>CONCOMBRE ANGLAIS Produit de serre, Ontario</p>  <p>1 27\$ chacun</p>	<p>ORANGES "MINÉOLA" Produit des États-Unis</p>  <p>77¢ livre</p>	<p>ÉPINARDS FRAIS Produit des États-Unis</p>  <p>97¢ le paquet</p>	<p>CHOUX DE BRUXELLES Produit des États-Unis</p>  <p>97¢ cello</p>	<p>ZUCCHINI Produit des États-Unis, pré-emballés</p>  <p>1 17\$ livre</p>
<p>AVOCAT "HASS" Grosseurs # 18 à 20</p>  <p>77¢ chacun</p>	<p>BIÈRE "PABST" Désalcoolisée, 0,5% par volume 6 x 350 ml</p>  <p>2 97\$ pour 6</p>	<p>BRIE FRANÇAIS Variété Martin Collet</p>  <p>5 97\$ livre</p>	<p>JAMBON CUIT Lafleur</p>  <p>2 67\$ livre</p>	<p>CAFÉ FRAIS En grains ou moulu "Vittoria", 7 variétés</p>  <p>3 97\$ livre</p>

HORAIRE

Du lundi
au vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h
dimanche 10h à 18h



NOUVEAU
STE-FOY
2700, chemin Ste-Foy
651-2717

NEUFCHÂTEL
2065, boul. Bastien
842-3084

CHARLESBOURG
1047, boul. du Jardin
627-0344

STE-FOY
3440, de la Péraie
657-7717

L'ORMIÈRE
9210, boul. L'Ornière
842-0909

LÉVIS
51, route Kennedy
835-5526

BEAUPORT
344, Seigneuriale
661-7797

1re AVENUE
4145, 1re Avenue
622-2291

CAP-ROUGE
1198, Jean-Gauvin
872-7473

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 MARS INCLUSIVEMENT

ÉDITORIAL

Le Canada à dix-sept!

Le Canada à deux de Robert Bourassa s'enfonce de plus en plus dans les souvenirs. La conférence constitutionnelle d'Ottawa, jeudi, a donné naissance au Canada à dix-sept: le gouvernement fédéral, les dix provinces, les deux territoires et les quatre associations autochtones.

Pour compléter le décor, il faudrait ajouter les minorités anglophones et francophones, les communautés culturelles et tous ceux qui ont profité de la Charte des droits pour s'insérer dans le débat politique. Et pourquoi pas le Lac-Saint-Jean et la Gaspésie, au fond, si le Yukon a droit de parole. Quel pays!

Miné par son manque de crédibilité, le pouvoir central ne contrôle plus le calendrier politique. Joe Clark avance de recul en recul jusque, sans doute au recul final, soit l'aveu vraisemblable, au tournant du printemps, qu'il ne peut trouver le consensus nécessaire au Canada anglais pour formuler une offre acceptable par les Québécois.

Le spectacle était bien triste, à Ottawa, de voir chacun tirer la couverture de son côté en l'absence totalement justifiée des représentants politiques de la principale partie concernée, le Québec. Mais en même temps, le Canada ne peut contourner cet exercice de réflexion sur son avenir.

Comment pourra-t-il inciter le Québec à demeurer au sein de la fédération s'il n'arrive même pas à négocier une entente entre ses provinces anglophones? Les divergences d'intérêts éclatent au grand jour. L'état de crise, loin d'inciter les politiciens du reste du Canada à s'unir, transforme le paysage politique en véritable foire d'empoigne.

Quel contraste avec le calme des présumés Latins que sont les Québécois, pour qui la politique serait faite d'émotions plus que de raison. Au moment où les Clyde Wells et Ovide Mercredi répètent leur lassant couplet anti-québécois, l'Assemblée nationale vote à la quasi-unanimité pour désapprouver le rapport Beaudoin-Dobbie.

La gêne fédérale face à ce vote rassemblant péquistes et libéraux (hormis quelques esquives remarquées parmi ces derniers) traduit bien le désarroi canadien. La profonde division du comité Beaudoin-Dobbie sur des aspects essentiels du dossier constitutionnel et les efforts mal camouflés pour transformer des vessies en lanternes font de son rapport un corps mort.

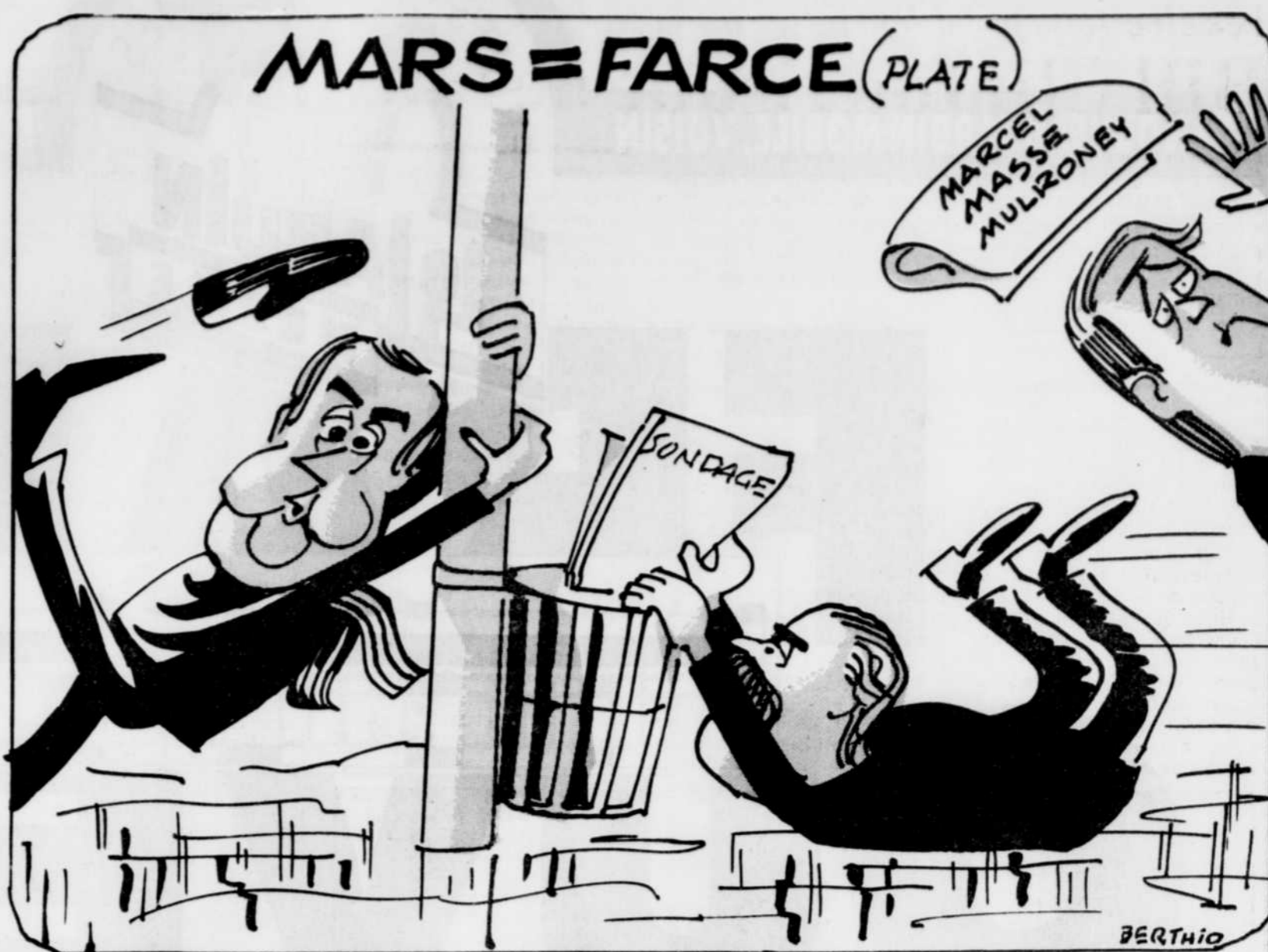
Les stratèges fédéralistes espèrent peut-être obtenir de Robert Bourassa un report du référendum, faute de pouvoir lui présenter une proposition qu'il pourrait vendre aux Québécois. Ils tentent de faire contre mauvaise fortune bon cœur, une fois contraints à décaler leur calendrier de plusieurs semaines.

Mais ils se trompent profondément. M. Bourassa veut d'abord sauver le Canada. C'est vrai et il ne s'en cache pas. Le premier ministre du Québec ne prendra toutefois pas le risque de passer pour une imitation locale des renégats Clyde Wells et Gary Filmon uniquement pour faire plaisir à M. Clark.

La loi 150 l'oblige à tenir un référendum avant le 26 octobre, et les Québécois désirent régler la question constitutionnelle cette année, dans un sens ou dans l'autre. M. Bourassa n'a peut-être pas un grand sens de l'histoire, mais il peut déceler une gaffe politique des kilomètres à la ronde.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Le retour du «newfie» idéologue

Vous auriez dû voir le sourire du premier ministre Bourassa, mardi dernier, à l'Assemblée nationale, quand il a entendu le nouveau député péquiste d'Anjou, Pierre Bélanger, déclarer que ses électeurs «ne comprennent plus où veut les mener ce gouvernement sur le plan constitutionnel».

«Mon pauvre vieux, si seulement je le savais!» avait l'air de dire M. Bourassa. Et je ne pense pas qu'il sache davantage à quoi s'en tenir depuis la rencontre multilatérale qui a eu lieu, jeudi, à Ottawa.

Si le message inaugural a été reporté au 19 mars, ce n'était pas dans le but de permettre au gouvernement de faire adopter sans délai quelques projets de loi jugés prioritaires. Manifestement, il s'agissait d'un prétexte: en trois jours, les députés n'ont adopté qu'un petit projet de loi privé concernant la ville de Gatineau.

Avant de livrer son message, M. Bourassa préférait peut-être connaître les résultats de la rencontre de jeudi. En cette période d'austérité budgétaire, il ne faut pas s'attendre à des annonces bien spectaculaires, de sorte que ce sont surtout les passages touchant la constitution qui risquent de retenir l'attention.

Officiellement, personne ne voulait faire de commentaires, hier. Mais dans l'entourage de M. Bourassa, on estime que la nouvelle approche proposée par Joe Clark ne change rien au fond des choses, ni aux échéances imposées par la loi 150.

Si le Canada anglais arrive réellement à s'entendre sur des offres à présenter au Québec d'ici la fin de mai, on calcule que le gouvernement aura amplement le temps de les examiner et de décider de les soumettre ou non à la population. Quant à leur contenu, il semble que les observateurs délégués à Ottawa n'ont perçu ni plus ni moins d'ouverture qu'il n'y en avait avant.

Michel
DAVID

J'imagine la réaction de M. Bourassa en entendant les commentaires de Clyde Wells, son *newfie* idéologue préféré. Une valeur sûre ce Clyde: il n'a pas changé d'un poil depuis l'échec de l'accord du lac Meech. Même la clause de société distincte n'a pas encore été assez curée à son goût.

«Pour l'amour du ciel, revenez à la table discuter avec nous», a-t-il supplié M. Bourassa. S'il savait... M. Bourassa est un des hommes les plus affables que je connaisse. Mais s'il y a quelque chose avec qui il n'a aucune envie de s'attabler, c'est bien M. Wells.

Très intéressants également les propos de ce Horseman d'Alberta, qui ne veut rien savoir, lui non plus, d'accorder un droit de veto au Québec. Comme ça prend l'accord de toutes les provinces et que son patron Don Getty a la tête dure, c'est d'assez mauvais augure.

Ça valait bien la peine d'aller se cacher pour ne pas être vu à la télévision en train de voter contre les recommandations du rapport Beaudoin-Dobbie, a dû penser M. Bourassa. Je me demande s'il a réussi à retrouver même l'ombre de la substance de Meech dans ce qu'il a entendu.

Les stratèges libéraux voient quand même un avantage dans la décision d'associer plus étroitement les provinces à l'élaboration des offres. Si jamais elles parviennent à s'entendre, l'offre qui sera faite au Québec sera beaucoup plus «liante» qu'un texte émanant des officines fédérales.

La contrepartie est qu'en cas d'échec, il sera pratiquement impossible de trouver une solution de rechange suffisamment vite pour éviter le référendum sur la souveraineté prévu à la loi 150, même si M. Clark a suggéré qu'Ottawa pourrait concéder en extremis un projet de son cru. Il y a un risque, reconnaît-on chez M. Bourassa.

Dans la mesure où le rapport Beaudoin-Dobbie n'est plus considéré comme le canevas de base, mais seulement comme un élément parmi d'autres, Jacques Parizeau n'a cependant pas tort d'y voir un retour à la case départ. Ça va être un joyeux bordel si tout le monde arrive avec sa liste d'épicerie.

C'est bien ce que le PQ anticipe avec un malin plaisir. Avec autant de participants à la table de négociations, les fuites vont évidemment se multiplier. Et chaque fois, le PQ va mettre M. Bourassa en demeure de se prononcer. Dans les semaines qui ont précédé l'échec de l'accord du lac Meech, c'est ce que M. Parizeau appelait «renchasser» le premier ministre.

Il lui faudra surveiller le premier ministre de près. M. Parizeau ne semble pas craindre que le report du dépôt des offres lui fournisse un prétexte pour retarder le référendum, mais il ne faut jamais sous-estimer sa remarquable faculté d'esquive.

C'est la première idée qui est venue à l'esprit de Jacques Brassard, jeudi. Son chef pense que «le plafond va descendre si bas que personne ne pourra y trouver une excuse pour retarder les choses», mais M. Brassard sait d'expérience que M. Bourassa réussit presque toujours à se trouver des excuses.

Maintenant que Clyde Wells est de retour, il devra cependant se surpasser pour en trouver une qui soit crédible. Parce qu'on peut compter sur lui pour ne laisser aucune de ces zones grises qu'affectionne tant M. Bourassa.

Bloc-notes

État d'urgence

Réussir un exercice d'intervention lors d'une simulation de catastrophe aérienne ne prouve pas l'efficacité d'une organisation de sécurité civile.

Les cafouillages autour des inondations de la rivière Montmorency et sur la côte de Beauport ont quelque chose d'inquiétant pour une population qui se croyait protégée par des structures de protection civile bien rodées.

Le débordement soudain, mais pourtant habituel à ce moment-ci de l'année, d'une rivière encombrée par les glaces montre que l'on est très mal préparé aux interventions rapides qu'exigent les états d'urgence. Il n'y a jamais de préavis aux catastrophes naturelles.

On a de la chance: pas de morts ni de blessés, seulement des engelures, une bonne frousse et, le danger passé, une rage immense devant les retards et les difficultés. Dans ces conditions la colère et l'impatience sont des risques.

Ce n'est pas le premier embâcle vécu au Québec: tous les printemps, la nature se rebelle dans différents coins de la province. Mais les services devant assurer la protection des gens semblent toujours surpris.

Après coup, on se fend de discours et de bonnes résolutions, mais faudra-t-il un bombardement, l'explosion d'une centrale nucléaire, l'éclatement d'un barrage hydro-électrique pour que notre société se dote enfin de procédures d'intervention efficaces?

Les bonnes volontés ne suffisent pas. Qu'il s'agisse d'une inondation printanière ou d'une déflagration, la rapidité est la clé de tout. La gestion des crises doit pratiquement se faire par automatismes, selon des plans de communication précis, connus de tous les intervenants et experts qu'un responsable permanent peut toujours rejoindre.

Les municipalités disposent de plans d'urgence qui ne peuvent répondre à tous les besoins. Mais cette fois, les problèmes sont nés au niveau des autorisations d'instances supérieures pourtant situées à 15 minutes du désastre.

On ne veut pas le nom d'un coupable. On exige de l'efficacité et des mesures d'interventions simples, rapides et précises. Qu'on remplace les irresponsables s'il le faut: les structures légères ont toujours mieux assuré la sécurité des populations que les organigrammes sophistiqués conçus par d'inaccessibles fonctionnaires déconnectés.

MARTINE R.-CORRIVAULT

Billet

Le castor ne se relève pas de sa déprime

par
Denis
MASSICOTTE

Un castor, c'est comme une fourmi, ça travaille sans trop faire de bruit et ça ne s'arrête pas souvent. Alors vous comprenez ma surprise quand mon cousin Larry Session, la grosse marmotte qui habite chez moi depuis une couple d'années, m'a annoncé qu'il resterait encore un bout de temps. «Tu fous rien, gros épais, et tu me coûtes cher. Va-t'en ailleurs», lui ai-je dit. Il s'est mis à rire. «Écoute, castor, je suis bien chez toi, alors si ça te serre trop, t'as juste à forcer plus fort. Tu aimes ça travailler, non? Il y a des arbres partout, va en

abattre quelques-uns et agrandis ta maison si tu penses que je prends trop de place». «Larry, dis-je, tu es un sans-cœur. Comme si j'avais le moyen d'agrandir».

Déjà je dois accommoder le frère du cousin de mon oncle du côté de ma mère et je trouve ça exagéré. «Tu parles de David Déficit, le gros ours?» me dit Larry. «Tu n'aurais qu'à faire attention, tout le monde t'avait dit de ne pas l'inviter. Tu n'as pas écouté. Tu as dit: il est si cute, si gentil, un vrai toutou. Il ne prendra pas trop de place. Si tu avais été intelligent et si tu avais écouté, t'aurais pas fait l'erreur d'amener un ours chez toi. Ils sont tous devenus gros dans la famille Déficit et plus ça va, plus le Dave grossit et devient exigeant».

«Écoute, Larry, t'avoir à la maison serait pas si pire si en plus du gros ours qui pige

dans mon garde-manger et dans mon réfrigérateur je n'avais pas à nourrir Mario Limpot. Un porc, ça mange énormément et lui, Mario, il ne semble jamais satisfait. C'est comme si tout ce que je gagne, tout le travail que je fais pour me faire des réserves, lui appartenait. Et en plus il n'est même pas poli quand il pige dans mes poches».

Larry la marmotte s'est mise à rire. «Pourquoi tu ris, Session?» «Il faudrait pas que tes dents faiblissent, mon castor», qu'il m'a dit parce que t'as pas fini d'en couper des arbres et d'en faire des barages. «Tu veux dire quoi exactement Larry?»

«Je viens de recevoir un appel de ma cousine, la grosse vache. Elle m'a dit, «Larry, dis au castor que Thérèse la Thépéssie attend toujours l'argent qu'il doit sur les arbres qu'il a abattus». «Ca, c'est le

comble. La vache! Elle veut maintenant que je la paye pour avoir travaillé. Si au moins elle aidait à nourrir le gros Déficit, cet ours qui a faim 24 heures sur 24. Mais non, elle dépense l'argent que je lui donne n'importe comment.»

«En passant, dit Larry, Tex Foncière, l'anguille, et Tex Scolaire, la couleuvre, veulent venir souper demain». «Je ne veux pas les voir, Larry. Quand elles viennent elles mangent trop, de vraies vipères.»

«Larry, je n'en peux plus. Tout le monde abuse de moi parce que je suis un castor et que je travaille fort. Ça donne quoi de couper des arbres, de faire des barages, de se faire une belle cabane si en bout de ligne je dois tout donner aux ours, aux cochons, aux vaches, aux marmottes et aux vipères? Y a pas à dire, je me sens comme si tout le monde voulait ma peau!»

LES DOSSIERS

Les élections présidentielles américaines

Bill Clinton risque de faire la vie dure à George Bush

Excédés des éternelles querelles de ruelle, les Américains étaient mûrs, en ce lendemain de guerre froide, pour une élection propre et un débat de fond sur leur avenir. Mais les choses sont mal parties. La campagne présidentielle de novembre promet d'être un combat serré et à ras de terre, où les coups vont encore une fois s'échanger en bas plutôt qu'en haut de la ceinture.

LE SOLEIL

D'ores et déjà au lendemain du « super-mardi » et quatre mois avant les conventions démocrate et républicaine, les noms des deux pugilistes sont connus : Bush « la girouette » affrontera Clinton « le mari infidèle » et « le courant d'air du Vietnam ».

C'est un peu tôt pour éliminer complètement Buchanan et Tsongas de la course, estime le Dr Harry Qualman, originaire du Connecticut, qui évalue néanmoins à 85 % les chances de George Bush de l'emporter à la convention républicaine, en août, et à 65 % celles de Bill Clinton d'obtenir l'investiture démocrate. Le professeur David Karel de l'u-

niversité Laval, qui a grandi dans le Mid-West, est encore plus affirmatif : « Tout le monde donne Clinton gagnant. Il a tellement le vent dans les voiles. »

Les deux néo-Canadiens partagent aussi le même avis en ce qui a trait au ton du débat. La campagne s'annonce négative, prédisent-ils. Les couteaux vont voler bas. Bush, qui a la guerre du Golfe à son crédit et a été pilote de bombardier dans le Pacifique pendant la Deuxième guerre mondiale, va attaquer Clinton sur ses pirouettes pour esquiver le Vietnam. Clinton, en revanche, va tourner le fer dans les faiblesses de Bush, son côté « flip-flop » en particulier, qui le fait passer du jour au lendemain

NDLR — Au lendemain du « super-mardi », tout porte à croire que les candidats George Bush et Bill Clinton vont s'affronter aux élections présidentielles de novembre. Notre journaliste Monique Giguère a demandé à deux spécialistes de se prononcer sur l'allure que prendra la campagne. Elle se penche également sur le mode de sélection des candidats à la présidence américaine.

de positions libérales à des attitudes conservatrices.

Mais contrairement au Dr Qualman qui demeure persuadé que l'accusation d'adultère va refaire surface pendant la campagne électorale, David Karel est d'avis que Clinton a remarqua-

blement bien réussi à désamorcer la crise et qu'à moins de récidive, l'électorat ne retiendra pas ses incartades matrimoniales contre lui au moment du vote. **Bill, oh yes !**

Démocrate comme Jimmy Carter, Clinton ne risque pas de se faire demander par un électeur « Bill who? », comme ce fut le cas, en 1977, de l'ancien gouverneur de Géorgie. « Bill Clinton est gouverneur de l'Arkansas depuis une dizaine d'années. C'est un homme jeune, 46 ans, dynamique, un populiste qui a beaucoup de charisme, dont le parler trahit un accent sudiste, signale le professeur Karel. C'est aussi un intellectuel surprenant, diplômé d'Oxford et de Yale. Un homme extrêmement capable et très habile. Une personnalité forte. »

Ce qui n'est pas pour nuire non plus à l'aspirant-candidat à la présidence, c'est la popularité dont il jouit comme gouverneur de l'Arkansas, « l'État le plus pauvre des États-Unis ». « Clinton est apprécié de ses administrés, dit David Karel qui, par sa mère, a des racines jusque dans cet État. Sans être aujourd'hui une région riche, l'Arkansas a amélioré son sort sous sa gouverne. Et cela en dépit de la crise économique. »

Malgré tous ces atouts, Bill Clinton n'est généralement pas considéré comme un des gros canons du Parti démocrate. Selon David Karel, outre le gouverneur Mario Cuomo de l'État de New York, dont la candidature est périodiquement ramenée sur le tapis, ces noms prestigieux qui n'ont pas voulu risquer leur tête contre un président sortant en quête d'un deuxième mandat, ce sont les sénateurs Joseph Biden du Delaware, Sam Nunn de Géorgie, Al Gore du Tennessee, le représentant Dick Gephardt du Missouri, sans oublier le Révérend Jesse Jackson.

Deux joggers

Personnalité démocrate de premier plan ou non, Bill Clinton promet de faire une chaude lutte à George Bush. « Un récent sondage indique que Clinton pourrait battre Bush, signale notre interlocuteur. Mais Bush est un jogger, un gars qui court et ne s'arrête jamais avant de toucher le but. Il ne lâche pas. Malgré les apparences, c'est un homme qui a beaucoup de force, de ressources et de détermination. »



Le professeur David Karel de l'université Laval.

Mais Clinton aussi est un jogger. Et un terrain sur lequel il semble courir plus vite que Bush si l'on en juge par sa performance en Arkansas, c'est en matière économique. « La détérioration de l'économie est dangereuse pour Bush, convient le Canadien francophile d'origine américaine. C'est la récession qui est responsable de sa chute dramatique dans les sondages, passée de 90 % à 39 %. La force de Clinton tient beaucoup à l'insatisfaction des Américains à l'endroit du président en exercice. Dans les années 60 sous Johnson, les travailleurs américains, surtout dans le secteur de l'automobile, avaient atteint un statut de bourgeois. Avec le déclin de l'industrie lourde, le monde ouvrier s'est appauvri. Ce n'est pas en vendant des Big Mac chez McDonald's que l'homme de la rue s'enrichit. »

Toutefois, bien que le Parti démocrate soit perçu comme le parti des pauvres, des Noirs et des minorités, David Karel doute que Clinton, s'il était élu, vole au secours des déshérités. « Dans la gamme démocrate des valeurs, il est perçu comme un conservateur, dit-il. Ce n'est pas un homme qui va accepter de grever davantage l'économie du pays pour améliorer le sort des démunis. »

Traditionnellement aux États-Unis, les périodes de récession ont favorisé les républicains considérés comme le parti le plus apte à ramener la prospérité économique. « Ce serait un revirement radical que les républicains perdent les élections sur une question économique et que les démocrates soient appelés à sortir le pays du marasme. » Sitôt

dit, le professeur se ravise et rappelle le cas du démocrate Franklin D. Roosevelt qui, pendant la crise des années 30, a réussi à séduire l'électorat américain avec son programme, le New Deal.

Avec un Bush plus porté sur le monde extérieur et un Clinton plus préoccupé de problèmes intérieurs, il n'est pas impossible que le miracle Roosevelt se reproduise en cette fin de siècle. « Bush est militariste. Sa carte maîtresse pendant la campagne électorale sera la puissance des États-Unis dans le monde. » Et M. Karel de souligner qu'une fois éliminé le rival Buchanan, qui le force pendant la course à l'investiture à se tasser à droite, Bush va revenir à ses vieilles amours.

« Sa force, c'est la politique étrangère. C'est Bush que Nixon a envoyé en Chine ouvrir le dialogue avec le gouvernement de Mao. Il est resté avec un faible pour la Chine que même le massacre de Tiananmen n'a pas affecté. » Reste son image de girouette, de gars qui ne sait pas ce qu'il veut, « écartelé entre le Texas et Kennebunk. »

Autre handicap de Bush, son colistier Dan Quayle. « Personne ne veut de Quayle comme président, dit notre interlocuteur. Mais on ne défait pas une équipe qui a déjà gagné une fois. Changer le vice-président serait avouer une erreur. Ça ne se fait pas. »

Tout bien pesé, malgré les difficultés économiques de l'Amérique, David Karel, qui n'est pas grand partisan du président, serait bien étonné que Bush ne soit pas réélu. « Cela me semble inconcevable. Pour sûr, je ne suis pas prêt à ce stade-ci à faire une croix sur lui. »

Pourtant, l'histoire révèle qu'au cours de ce siècle, trois présidents sortants n'ont pu obtenir leur réélection. Ce sont William Taft en 1913, Herbert Hoover en 1933 et Jimmy Carter en 1981. Le cas de Gerald Ford en 1977, qui n'a fait que compléter le mandat de Nixon, est différent en ce qu'il n'a pu être réélu, n'ayant jamais été élu.

Mais pour que se répète l'exploit de Roosevelt, qui a battu le républicain Hoover à la faveur de la dépression, il faudrait que le volage Clinton devienne un mari modèle et que la girouette Bush perde totalement le nord.



À 46 ans, Bill Clinton est à peine de trois ans plus âgé que John Kennedy quand il a été élu président des États-Unis.

Un système fou et compliqué

Les primaires aux États-Unis, ce sont des élections avant les élections. Des élections à l'intérieur des partis avant l'élection présidentielle au suffrage universel. Des sortes de courses à la direction, qui se tiennent dans la plupart des États et se déroulent sur presque un an. Un système archaïque, prétendent certains, qui trouve sa seule raison d'être dans la tradition.

LE SOLEIL

« Il n'y a pas 100 personnes dans ce pays qui comprennent l'ensemble des règles électorales », réfléchissait tout haut en 1980 un adjoint du sénateur Edward Kennedy. James Reston, éditorialiste au New York Times, écrivait pour sa part à la même époque : « Nous avons un système d'élection présidentielle et de sélection des candidats fou et compliqué. Tout le monde se sent piégé par ce système. Et le résultat est l'effet du hasard, de l'argent, de la publicité et de la chance. »

Marie-France Toinet, dont les ouvrages sur le système politique des États-Unis font autorité, se lasse soudain, après un laborieux effort pour expliquer les primaires, et écrit : « Cette description est obscure, moins cependant que les règles officielles qu'elle résume. C'est à l'électeur de comprendre. Ou de voter sans comprendre. »

Au départ, mentionnons qu'il existe, dans les deux grands partis américains, le républicain surnommé le Grand Old Party (GOP) et le démocrate souvent qualifié de parti « des minorités », deux procédures de sélection des candidats en prévision des élections présidentielles. Ce sont les primaires, une formule où votent les électeurs du parti, et les caucus, réservés exclusivement aux militants du parti. « Dans chaque parti, le vote est réservé aux électeurs régulièrement inscrits et ayant déclaré leur affiliation au parti concerné lors de leur inscription », précise l'auteur du *Système politique des États-Unis*.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les primaires et les caucus ne choisissent pas le candidat de leur parti à l'élection présidentielle. Ils sélectionnent les délégués aux conventions nationales qui, eux, choisiront parmi les survivants des primaires et des caucus le candidat officiel de leurs partis respectifs à la présidence.

La convention nationale, c'est

l'équivalent du congrès au leadership au Canada. Mais la course à l'investiture, ce long et épuisant parcours du combattant qui s'étire sur plusieurs mois, n'a pas ici son pendant. « Beaucoup de candidats restent en lice jusqu'à ce que leur situation financière les force à déclarer forfait. Souvent ils attendent d'être ensevelis sous les dettes pour se retirer », dit le professeur David Karel de l'université Laval, qui rappelle le cas pénible de l'astronaute John Glenn sorti de l'épreuve, en 1984, endetté jusqu'au cou.

« La proportion des primaires et des caucus étagés pour la sélection des délégués au congrès national varie d'année présidentielle en année présidentielle, écrit Marie-France Toinet. Le nombre des primaires, après avoir crû de 1968 à 1980 jusqu'à atteindre 31 cette année-là, a baissé à 25 en 1984 et remonté à 35 en 1988 chez les démocrates. En 1980, 61 % des délégués seront choisis dans des élections primaires ; en 1984, ce ne sera plus le cas que de 55 % d'entre eux. Les démocrates ont constamment modifié leurs règles à chaque élection présidentielle depuis 1972, alors que les républicains n'ont à peu près pas changé leur méthode de sélection depuis une décennie. »

Ce processus d'une extrême complexité et d'une excessive lenteur ne peut que rebuter l'électeur, le désorienter et le fragmenter, estime l'universitaire française qui signale que, malgré la multiplication des primaires, moins d'un tiers de l'électorat américain prend part à la désignation des candidats présidentiels. Pour David Karel, le processus est aussi « un peu anarchique » en ce sens que tantôt les délégués sont élus dans une primaire, tantôt choisis dans un caucus.

Le New Hampshire

Les trois premiers États à désigner leurs délégués pour les conventions démocrate et républicaine qui se tiennent à l'été de l'année présidentielle, en commençant par celle du parti qui n'a

pas la Maison-Blanche, sont l'Iowa, le Maine et le New Hampshire, « trois petits États, démographiquement minuscules, très ruraux, presque exclusivement blancs, nordistes et de tendance républicaine parfois fort accusée ».

Mais c'est le New Hampshire qui retient l'attention et étonne. « Depuis un demi-siècle, aucun président n'a été élu sans avoir d'abord remporté la primaire du New Hampshire, devenu de façon tout à fait absurde l'arbitre du choix présidentiel », souligne David Karel qui insiste que cela « n'a ni queue ni tête ». « Le New Hampshire n'est pas un État typique, poursuit-il. C'est tout petit et on n'y trouve aucun grand centre urbain. »

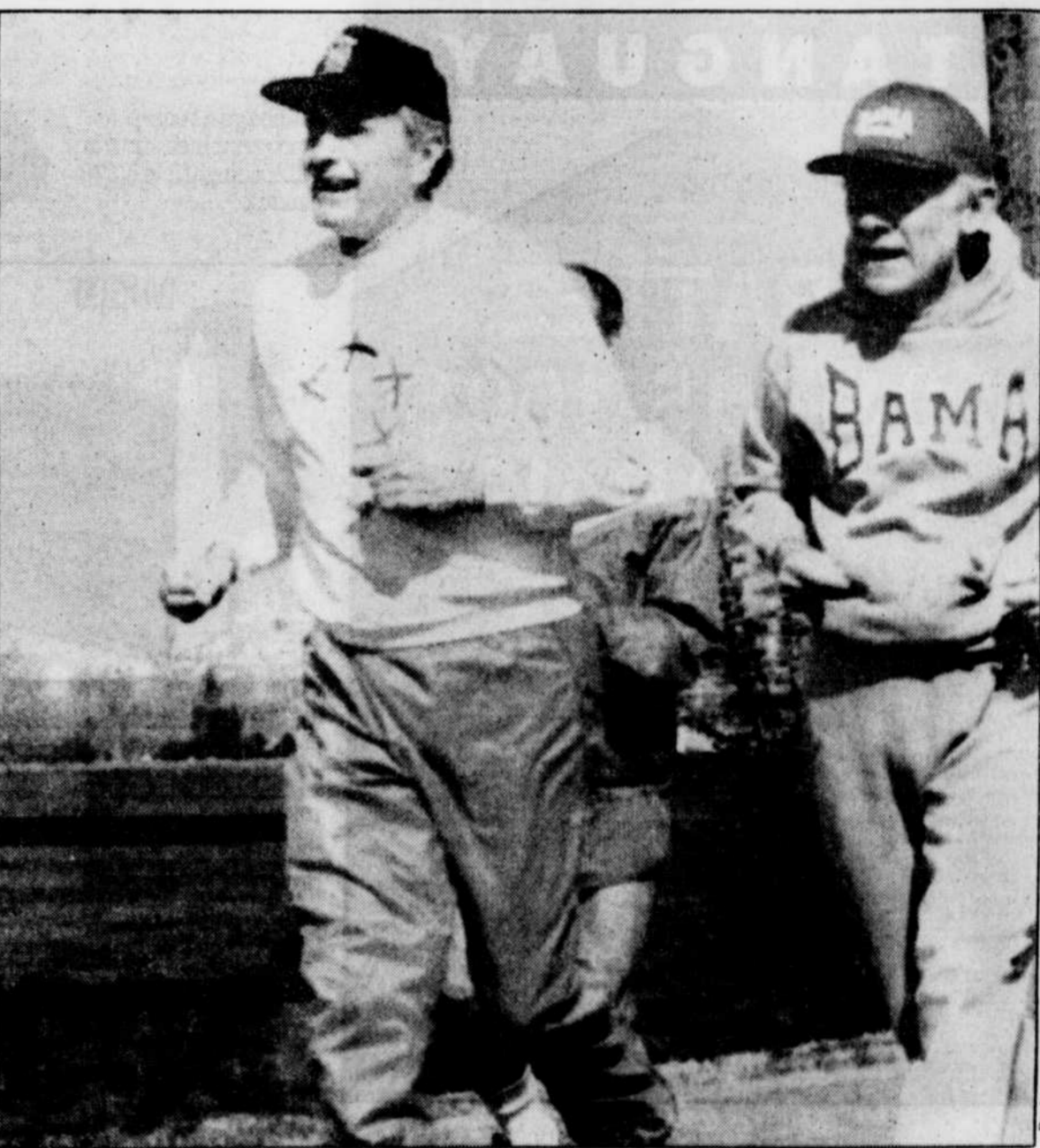
Selon David Karel, la préséance du New Hampshire tient tout simplement à une loi de l'État qui a décidé que sa primaire serait toujours la première. « Trois fois, les autorités ont dû avancer la date parce que d'autres États avaient entrepris de leur damer le pion. »

Quant à l'idée du « super-mardi » très tôt dans l'année présidentielle, quand huit États du Sud tiennent simultanément leurs caucus ou primaires, elle serait d'invention récente. « Cet événement-là, c'est assez nouveau. Plusieurs États ont décidé de tenir leurs primaires le même jour pour voir la campagne se dessiner le plus rapidement possible, dit le Canadien d'origine américaine. Le super-mardi donne aussi au Sud un poids électoral qu'il n'avait pas auparavant. »

Que d'étapes !

En ce lendemain de super-mardi d'où Clinton et Bush sont sortis vainqueurs, il reste quatre bons mois avant la convention démocrate, qui se tiendra en juillet à New York, et cinq avant la convention républicaine en août, à quelques semaines seulement du début de la campagne présidentielle qui commence traditionnellement le jour de la Fête du travail aux États-Unis. C'est à ce moment-là que Bill Clinton et George Bush, à moins de revirements spectaculaires de la situation, recevront l'investiture officielle de leurs partis.

La campagne présidentielle durera très exactement huit semaines cette année, du 7 septembre au 3 novembre. Mais comme



George Bush est un jogger, un gars qui court et ne s'arrête jamais avant de toucher le but. Mais Clinton aussi est un jogger.

rien n'est jamais simple dans le système électoral américain, « ce n'est qu'en apparence » que le prochain président des États-Unis sera élu le mardi qui suit le premier lundi de novembre. « Ce jour-là, les Américains n'élisent que les grands électeurs qui se réuniront le premier lundi après le deuxième mercredi du mois de

décembre dans la capitale de leurs États respectifs pour déposer leurs bulletins de vote présidentiel », écrit Marie-France Toinet.

Ces bulletins ne seront par la suite officiellement comptabilisés par les deux Chambres réunies en congrès que le 6 janvier de

l'année suivante. C'est donc seulement le 6 janvier 1993 que le prochain président des États-Unis pourra être déclaré élu.

Et ce n'est pas fini. Il n'entrera en fonction que le 20 janvier. Ce qui veut dire qu'un président défait début novembre reste encore au pouvoir plus de deux mois.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

Grattez & Gagnez
Tout le monde gagne!

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt**
**12 COMMENCEZ À PAYER LE...
SEPTEMBRE 1992**
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

le salon de l'électronique

**VOUS
GAGNEZ
À TOUT
COUP!***

 <p>ZENITH (SJ9263S) 21 po TELECOMMANDE UNIFIÉE AFFICHAGE A L'ECRAN</p>	 <p>TOSHIBA (CA 20242) 20 po TELECOMMANDE AFFICHAGE A L'ECRAN</p>	 <p>ZENITH (SS19375) 21 po TELECOMMANDE RÉCEPTEUR-MONITEUR AFFICHAGE A L'ECRAN</p>
21 po	20 po	21 po
399⁹⁵	399⁹⁵	429⁹⁵
GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'oeuvre	GARANTIE: 30 mois 100% pièces et main-d'oeuvre	GARANTIE: 36 mois 100% pièces et main-d'oeuvre

Grattez & Gagnez
GRATUIT
A MEUBLEMENTS
TANGUAY

SERVICE QUALITÉ GARANTIE

MAGNÉSCOPE ZENITH (VRJ-210)



Affichage à l'écran
8 programmes sur 1 an
Câblcompatible à 178 canaux

Affichage à l'écran **299⁹⁵** GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre

TELECOMMANDE MULTIMARQUE

**GRATTEZ
20 \$-50 \$-100 \$
DE RABAIS
SUR CHAQUE
APPAREIL,
OU
GRATTEZ LE
MONTANT DE
VOTRE ACHAT**

 <p>VHS Accessoires inclus</p>	 <p>VHS Mallette et accessoires inclus</p>	 <p>8 mm Mallette et accessoires inclus</p>
LAMPE INCLUSE	CAMÉSCOPE ZENITH	CAMÉSCOPE ZENITH
Palmcorder PANASONIC CAMÉSCOPE (PV-21K) 200M811 Modèle ultra-mince Fondu numérique Lumière d'enrichissement chromatique de 5W Photosensibilité élevée (4 lux) Mise au point numérique (macro jusqu'à l'infini) Zoom 8:1 Tête d'effacement flottante Double audio-vidéo Système VHS de repérage par index	CAMÉSCOPE (VM-7060) Caméscope avec zoom 8:1 Entièrement automatique Montage audio et vidéo Affichage de l'heure et de la date Tête d'effacement flottante pour des transitions invisibles et en douceur Compteur de temps réel Possibilité de tourner en éclairage très réduit, aussi peu que 2 lux	CAMÉSCOPE COMPACT 8 mm (VM-8000) Possibilité de filmer en éclairage très réduit, aussi peu que 3 lux Mise au point numérique automatique et zoom motorisé 8:1 Position macro automatique pour plus gros plans Tête d'effacement flottante pour des transitions invisibles et en douceur Compteur de temps réel et mémoire Insertion date et heure
999⁹⁵	799⁹⁵	799⁹⁵
GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre	GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre	GARANTIE: 12 mois 100% pièces et main-d'oeuvre

* Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques.

Cartes de crédit acceptées. ** Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 septembre 1992 sur le solde dû.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

- | | | | | | |
|--|---|---|---|--|--|
| LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511 | BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
667-6282 | LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411 | TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111 | RIMOUSKI:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411 | LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411 |
|--|---|---|---|--|--|